



Le Royaume du Maroc condamne vivement l'agression israélienne odieuse et la violation de la souveraineté de l'Etat frère du Qatar  
*Driss Lachguar appelle la communauté internationale à l'intervenir avec célérité pour mettre fin à cette situation d'extrême arrogance d'Israël*

Pages 2 et 8

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10605

Jeudi 11 Septembre 2025

*Les exportateurs marocains tenus de faire avec les nouvelles directives de l'UE concernant le gaspillage textile*

## Se recycler pour recycler



Page 3



### Driss Lachguar préside le 4<sup>ème</sup> Congrès provincial USFP/M'diq-Fnideq

Le Premier secrétaire, Driss Lachguar, présidera, ce soir à partir de 18 heures à la salle Chems Zohour à Fnideq, les travaux du 4<sup>ème</sup> Congrès provincial USFP/M'diq-Fnideq.

Ce Congrès sera placé sous le thème « Point de développement sans reconsidération de l'action politique ».

Réunion du secrétariat de la Commission préparatoire du 12<sup>ème</sup> Congrès de l'USFP

### Approbation à l'unanimité des rapports et de la procédure de l'élection des congressistes

Le secrétariat de la Commission préparatoire du 12<sup>ème</sup> Congrès national de l'USFP a approuvé à l'unanimité tous les rapports du Congrès du parti prévu en octobre prochain.

Il a également approuvé, lors d'une réunion tenue lundi au siège central du parti à Rabat, la proposition du président de la Commission préparatoire concernant la fixation des dates de la discussion desdits rapports et de l'élection des congressistes.

Lors du Congrès provincial USFP/Sidi Kacem

# Driss Lachguar appelle la communauté internationale à intervenir avec célérité pour mettre fin à cette situation d'extrême arrogance d'Israël

Actualité



sur les souffrances du peuple palestinien occasionnées par le génocide, l'affamation et l'isolement, «ce qui suppose l'intervention avec célérité de la communauté internationale pour mettre fin à cette situation d'extrême arrogance». Ce qui démontre, encore une fois, l'entêtement du gouvernement d'Israël dans ses agissements agressifs et génocidaires ciblant Palestiniens et Arabes faisant fi des principes universels de paix et de souveraineté des pays de la région. D'autant plus, a rappelé le Premier secrétaire de l'USFP, que la localité qatarie abritait par cette lâche agression abritait paradoxalement une réunion dédiée à la discussion et la recherche de solutions à même d'aboutir à un cessez-le feu optimal.

Nous y reviendrons avec amples détails sur les travaux du Congrès provincial USFP/Sidi Kacem dans notre prochaine édition.

Rachid Meftah

Lors de la présidence par le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, dans la soirée du mardi 9 septembre 2025 à Mechrâ Bel Ksirî, des travaux du Congrès provincial USFP/Sidi Kacem, il a condamné l'agression perpétrée par Israël contre le Qatar soulignant que l'arrogance du gouvernement de l'Etat hébreu vient de récidiver en attaquant un Etat arabe,

qui plus est un Etat frère.

Driss Lachguar a ajouté que cet attentat a ciblé des citoyens civils sans défense par ailleurs réunis pour débattre de la proposition et des moyens d'un cessez-le feu. Une attaque, a-t-il indiqué semblable aux agressions quotidiennes commises dans la bande de Gaza.

Dans son intervention inaugurale des travaux dudit Congrès provincial, le dirigeant itihadi a mis l'accent

## Le Royaume du Maroc condamne vivement l'agression israélienne odieuse et la violation de la souveraineté de l'Etat frère du Qatar

Le Royaume du Maroc a condamné vivement l'agression israélienne odieuse et dénoncé avec force la violation de la souveraineté de l'Etat frère du Qatar.

Un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger indique, mardi, que le Royaume du Maroc réaffirme sa solidarité totale avec l'Etat du Qatar face à tout ce qui est de nature à porter atteinte à sa sécurité, à l'intégrité de son territoire et à la quiétude de ses citoyens et des résidents.

## Entretien téléphonique entre Nasser Bourita et Sergueï Lavrov

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita, a eu, mardi, un entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. Sergueï Lavrov.

Cet entretien avait pour objet de poursuivre et de consolider le dialogue politique et les relations traditionnellement amicales entre les deux pays.

Les deux ministres se sont félicités des progrès significatifs réalisés dans les relations bilatérales, sous l'impulsion conjointe de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et de M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie.

A l'occasion de la visite effectuée par Sa Majesté le Roi à Moscou en 2016, un Partenariat Stratégique Approfondi avait été conclu entre les deux pays.

Dans cet esprit, M. Bourita et M. Lavrov ont relevé la nécessité de poursuivre le travail accompli depuis 2016 et de l'approfondir sur tous les sujets d'intérêt commun.

Les prochaines échéances bilatérales ont été évoquées, en particulier les préparatifs en cours de la VIIIème Commission Mixte.

Les deux ministres ont également évoqué les questions d'ordre régional et international et ont convenu de poursuivre le dialogue politique entre les deux pays dans un esprit constructif et de respect mutuel.

## "Retraite de haut niveau sur l'avenir des relations euro-méditerranéennes" à Rabat

Le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger organise, jeudi 11 septembre à Rabat, une "Retraite de haut niveau sur l'avenir des relations euro-méditerranéennes", un événement qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement historique du Maroc en tant qu'acteur clé en Méditerranée.

La séance d'ouverture sera inaugurée par M. Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, et Mme Dubravka Suica, Commissaire européenne en charge de la Méditerranée. Elle connaîtra également, entre autres, la participation de M. Nasser Kamal, Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UpM).

Cette rencontre réunira pour la première fois des acteurs majeurs de la région euro-méditerranéenne, dont de hauts responsables gouvernementaux, des institutions financières internationales, des représentants du secteur privé ainsi que des experts, des chercheurs et des think tanks issus de l'Union européenne et des pays du sud de la Mé-

diterranée.

Tout au long de la journée, les participants engageront une réflexion stratégique approfondie sur l'avenir des relations euro-méditerranéennes, notamment entre l'Union européenne et les pays du sud de la Méditerranée. Ces travaux revêtent une importance particulière, du fait notamment qu'ils interviennent en amont de la commémoration du 30e anniversaire de la Déclaration de Barcelone et de la création du Processus de Barcelone, prévue en novembre prochain.

L'objectif principal de cette retraite est d'établir un bilan des relations entre l'UE et ses partenaires du Sud et d'explorer des pistes concrètes de coopération renforcée sur des questions prioritaires et stratégiques pour les deux rives de la Méditerranée.

Cette initiative inédite confirme, une fois de plus, l'engagement constant du Royaume du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur d'une coopération régionale solide, mutuellement bénéfique et tournée vers l'avenir.

*Les exportateurs marocains tenus de faire avec les nouvelles directives de l'UE concernant le gaspillage textile*

# Se recycler pour recycler



**L'**Union européenne a franchi un nouveau cap dans sa lutte contre le gaspillage textile avec la révision de sa législation sur les déchets, adoptée mardi dernier. Ce texte marque une avancée significative vers un modèle d'économie circulaire où protection de l'environnement, innovation et responsabilisation des acteurs de la filière textile se conjuguent pour transformer un secteur connu comme l'un des plus polluants au monde. Yvan Verougstraete, eurodéputé responsable de la Commission environnement, souligne que cette réforme place la gestion des textiles au cœur des priorités, en imposant aux producteurs et distributeurs une participation active au recyclage.

## Responsabilité

La nouvelle législation fixe donc des objectifs clairs : elle responsabilise fermement producteurs et distributeurs, les obligeant à prendre en charge les coûts de collecte, de tri, et de recyclage de leurs produits, couvrant un large éventail allant des vêtements aux accessoires comme les chaussures, le linge de maison, les tapis, et même les matelas. Pour ce faire, chaque Etat membre devra organiser des collectes séparées efficaces afin d'optimiser la réutilisation et le recyclage des textiles. La mesure intègre aussi une attention particulière aux pratiques controversées de la fast fashion et ultra-fast fashion, identifiées comme sources majeures de pollution.

Au cœur de cette réforme figure le principe de la «responsabilité élargie des producteurs» (REP), qui pousse les fabricants à assumer l'impact total de leurs produits sur la chaîne de vie. Les producteurs de masse, produisant des biens jetables et peu durables,

seront soumis à des contributions financières plus élevées, tandis que ceux misant sur la durabilité pourront bénéficier d'une tarification avantageuse. Ce système pénalise les pratiques irresponsables tout en encourageant une conduite plus éthique et respectueuse de l'environnement. Parallèlement, la collecte et le tri systématiques des textiles permettront d'éviter que ces derniers ne finissent dans des décharges ou soient exportés massivement sous des prétextes de réemploi souvent douteux.

## Transparence

La transparence est également renforcée : les marques devront rendre compte du volume de vêtements mis sur le marché, ainsi que de leur durée de vie estimée, ce qui permettra aux consommateurs et aux régulateurs d'avoir une meilleure visibilité sur l'impact réel du secteur textile.

Côté coûts, chaque producteur devra verser une contribution REP, estimée autour de 30 centimes par t-shirt. Cette somme, relativement modeste, pourra être répercutée partiellement sur le prix de vente, impliquant une légère hausse (par exemple, un t-shirt qui valait 5 € pourrait passer à 5,30 €). Cette augmentation, minime mais symbolique, est conçue pour inciter aussi bien producteurs que consommateurs à changer leurs comportements : acheter moins de vêtements jetables, préférer la qualité, et privilégier la durabilité.

## Impact

La nouvelle directive européenne sur la gestion des déchets textiles aura-t-elle un impact significatif sur le secteur textile marocain, qui constitue un pilier majeur de

l'industrie manufacturière du pays ? Selon certaines analyses, le Maroc, en tant qu'important fournisseur textile pour les marchés européens, devra aligner ses pratiques industrielles sur les normes strictes introduites par la directive, notamment en matière de durabilité des produits, traçabilité et responsabilité élargie des producteurs. Cela impliquera une modernisation accélérée des processus de fabrication pour intégrer les principes d'économie circulaire, limiter le gaspillage et faciliter le recyclage.

## Pression

Les analystes avertissent sur les pressions sur la chaîne d'approvisionnement. Ils estiment que « les attentes européennes imposeront aux entreprises marocaines de produire des textiles conçus pour une durée de vie accrue et une meilleure recyclabilité. Les fabricants devront également garantir la transparence sur les volumes produits et la qualité environnementale, ce qui pourrait requérir des investissements dans des technologies innovantes, la digitalisation et des systèmes de suivi plus rigoureux ».

Il y a également l'impact économique et en compétitivité. Si cette réforme, précisent les analystes, peut entraîner des coûts supplémentaires initiaux pour les fabricants, elle représente aussi une opportunité de différenciation. Les entreprises capables d'adopter rapidement des standards élevés de durabilité renforceront leur position concurrentielle, notamment auprès des donneurs d'ordre européens sensibles à la RSE (responsabilité sociale des entreprises). De plus, la réduction du gaspillage et le recyclage créeront de nouveaux débouchés et marchés locaux dans le secteur de la valorisation des déchets textiles.

## Profit

Sur un autre registre, les spécialistes soutiennent que la mise en place de filières de collecte, de tri et de recyclage au Maroc pourrait générer de nombreux emplois non délocalisables dans des domaines spécialisés, contribuant ainsi à une transition écologique tout en dynamisant l'économie locale. Le Maroc pourrait aussi profiter de ses accords de libre-échange avec l'Union européenne et les Etats-Unis pour renforcer ses partenariats internationaux, attirer des investissements ciblés et développer des projets communs axés sur l'innovation et la durabilité dans le textile.

## Transition

Mais pour réussir cette transition, le rôle de l'Etat marocain sera crucial en termes de soutien financier, réglementaire et de formation des acteurs du secteur, notent les experts. Les programmes d'aide à la modernisation devront inclure l'intégration des normes environnementales et la promotion de bonnes pratiques dans l'ensemble des maillons de la chaîne textile.

En conclusion, ces experts estiment que la directive européenne impose au Maroc une transformation profonde mais nécessaire de son industrie textile. Ce dernier, grâce à ses atouts traditionnels et géographiques, ainsi qu'à ses politiques de soutien, peut transformer cette contrainte réglementaire en opportunité majeure pour devenir un modèle régional de textile durable et circulaire, tout en consolidant sa place sur le marché mondial.

Hassan Bentaleb

60<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU

# Une quarantaine d'Etats réaffirment leur soutien à la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara



Une quarantaine de pays ont réaffirmé, mardi à Genève, leur soutien à la souveraineté pleine et entière du Maroc sur ses provinces sahariennes, lors de la 60<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (CDH).

Dans une déclaration, prononcée par la

République Centrafricaine au titre du Point 2 de l'ordre du jour de cette session, qui se tient du 8 septembre au 8 octobre au Palais des Nations à Genève, le groupe a mis en avant l'interaction "constructive, volontaire et profonde" du Royaume avec le système des droits de l'Homme de l'ONU.

"Le Maroc s'est engagé, depuis de nom-

breuses années dans une interaction constructive, volontaire et profonde avec le système des droits de l'Homme des Nations unies, en particulier le bureau de la Haut-commissaire aux Droits de l'Homme (HCDH), pour la promotion et le respect des droits de l'Homme sur l'ensemble de son territoire", a affirmé le groupe.

Dans ses résolutions sur la question du Sahara, a-t-il rappelé, le Conseil de sécurité se félicite du rôle joué par les Commissions nationales et régionales des droits de l'Homme à Dakhla et Laâyoune et de l'interaction entre le Maroc et les mécanismes relevant des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations unies.

Le groupe s'est félicité, par ailleurs, de l'ouverture, par de nombreux pays, de consulats généraux dans les villes de Dakhla et Laâyoune, qui constituent un "levier de renforcement de la coopération économique et des investissements, au profit des populations locales, du développement régional, et aussi continental".

"La question du Sahara est un différend politique traité par le Conseil de sécurité qui reconnaît la prééminence de l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc comme crédible et sérieuse pour une solution politique définitive au différend régional sur le Sahara", rappelle-t-il.

A cet égard, le groupe réaffirme son soutien aux efforts visant la relance du processus politique exclusivement onusien sur la base du format consacré lors des deux tables rondes de Genève, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, notamment la dernière résolution 2756 du 31 octobre 2024, visant à parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et qui repose sur le compromis à ce différend régional.

"La résolution de ce différend régional contribuera à concrétiser les aspirations légitimes des peuples africains et arabes en matière d'intégration et de développement, objectif que le Maroc continue de viser et pour lequel il déploie des efforts sincères et continus", a relevé le groupe.

## Devant le CDH à Genève, le Maroc réitère son engagement en faveur des droits humains et des réformes sociales

Le Maroc a réaffirmé, mardi à Genève, son engagement inébranlable en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme, en mettant en avant des réformes de fond portées au plus haut niveau de l'Etat, à l'occasion de la 60<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

S'exprimant au nom du Royaume au titre du point 2 du débat général, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Omar Zniber, a remercié le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme pour sa mise à jour orale, tout en soulignant les avancées notables réalisées par le Maroc, notamment à travers la nouvelle stratégie nationale de réduction des inégalités territoriales, annoncée, le 30 juillet dernier, par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Cette initiative ambitieuse vise à corriger les déséquilibres sociaux persistants et à garantir une répartition plus équitable des opportunités et des ressources, a-t-il

expliqué.

Elle vient capitaliser sur le Nouveau Modèle de Développement, qui a déjà permis des progrès significatifs, notamment à travers la généralisation de la protection sociale et sanitaire, couvrant désormais l'ensemble de la population marocaine, a-t-il ajouté.

Sur le plan multilatéral, le Royaume se mobilise dans la lutte contre le travail des enfants, en organisant en février prochain la Conférence mondiale sur ce sujet, en étroite coopération avec le Bureau international du travail (BIT), a indiqué M. Zniber, appelant le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme et les mécanismes onusiens à prendre une part active dans sa préparation, pour en garantir l'impact et les résultats.

Dans le cadre de son appui renouvelé aux processus multilatéraux, notamment ceux se rapportant aux droits de l'Homme, le Maroc apporte "un appui constant, y compris financier, aux efforts dans ce domaine", notamment à travers des initiatives



d'accueil et une interaction constructive avec les Organes de traité et les procédures spéciales, a-t-il encore affirmé.

L'ambassadeur marocain a, en conclusion, fait part de l'engagement du

Royaume à accompagner les efforts visant à renforcer l'efficacité de l'Examen périodique universel (EPU), en annonçant des réflexions sur de nouvelles propositions avec les parties concernées.

# Mustapha El Ktiri : *La bataille de Boufekrane, un tournant décisif et marquant dans l'histoire du Maroc contemporain*

La bataille de Boufekrane, déclenchée les 1er et 2 septembre 1937, constitue un tournant décisif et marquant dans l'histoire du Maroc contemporain, a affirmé le haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération, Mustapha El Ktiri.

S'exprimant lundi à Meknès lors d'une rencontre commémorative du 88ème anniversaire du soulèvement de l'oued Boufekrane, M. El Ktiri a souligné que cet événement historique a constitué une étape majeure dans le processus de lutte nationale pour la liberté et l'indépendance, marquant une profonde transformation dans les méthodes de la résistance marocaine.

Il a rappelé qu'au début du mois de septembre 1937, les habitants de Meknès et de ses environs avaient déclenché une grande révolte pour protester contre la décision des autorités coloniales françaises qui avaient pris un arrêté en date du 12 novembre 1936 ordonnant la déviation des eaux de l'oued Boufekrane pour l'irrigation des domaines des colons, précisant que cette décision s'est accompagnée de mesures abusives de spoliation des terres et d'imposition de taxes aux agriculteurs et artisans.

Cette décision injuste, a pour-



suivi M. El Ktiri, a eu de lourdes répercussions sur la population, dégradant ses conditions de vie et provoquant des dommages économiques et sociaux graves, qui ont suscité colère, indignation et mécontentement parmi toutes les couches de la société de la cité is-

maïenne et de sa région, lesquelles se sont mobilisées pour protester contre cette mesure arbitraire.

Le haut-commissaire a noté que le soulèvement de l'eau de l'oued Boufekrane, bien qu'ayant coûté la vie à de nombreux martyrs, fut un événement historique

dont l'écho a dépassé Meknès et sa périphérie pour se répandre dans la plupart des villes marocaines ainsi que dans les grandes capitales mondiales.

Il a précisé que de nombreuses formes de protestation ont également vu le jour dans plusieurs pays

arabes pour dénoncer ces pratiques criminelles.

De son côté, le président du Conseil local des oulémas de Meknès, Hamou Ouramou, a affirmé que la bataille de l'oued Boufekrane est l'une des épopées héroïques de l'histoire du Maroc, insistant sur l'importance d'en tirer des leçons et de les transmettre aux générations futures.

Le président de la commune de Meknès, Abbas Lamghari, a pour sa part considéré cette bataille comme l'une des plus grandes épopées de l'histoire contemporaine du Maroc, incarnant les positions héroïques des habitants de Meknès face au colonisateur.

Il a ajouté que la commémoration de cet anniversaire reflète l'importance accordée par le Maroc au patrimoine historique et la nécessité de célébrer les grands événements nationaux.

Le programme de la commémoration de cet anniversaire comportait également un hommage à un groupe d'anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération, en reconnaissance de leurs sacrifices au service de la nation.

Des aides financières et sociales ont aussi été distribuées à plusieurs membres de la famille de la résistance.

## Addis-Abeba: *Une ministre congolaise salue le rôle pionnier du Maroc au sein de la Commission climat du Bassin du Congo*

La ministre congolaise de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo Arlette Soudan-Nonault a salué, lundi soir à Addis-Abeba, le rôle pionnier du Maroc au sein de la Commission climat du Bassin du Congo.

S'exprimant lors d'une rencontre d'échange sur les enjeux de la finance climat en Afrique, organisée à l'initiative du Maroc en Ethiopie, Mme Soudan-Nonault a mis en avant le soutien constant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la Commission climat du Bassin du Congo, rappelant la signature par le Souverain du protocole instituant la Commission climat du Bassin du Congo, lors du 1er Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission climat et du Fonds bleu du Bassin du Congo, tenu en 2018.

Elle a aussi salué l'action de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Ambassadrice de bonne volonté pour la Commission climat du Bassin du Congo et le Fonds bleu pour le Bassin du Congo et son engagement résolu en faveur du financement du climat et de soutien aux efforts visant à faire face aux effets du changement climatique dans

cette région.

Ouvrant cette rencontre, l'ambassadrice du Maroc en Ethiopie et à Djibouti, Nezha Alaoui M'hammdi, a souligné l'engagement du Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à soutenir et accompagner les initiatives visant à faire face aux effets du changement climatique et à promouvoir le développement durable en Afrique.

La diplomate a mis en avant les efforts du Souverain pour la création de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu, relevant que le Maroc, qui a mobilisé des ressources importantes en matière de transition énergétique, demeure constamment disposé à partager son expérience avec les pays du continent en matière de lutte contre le changement climatique.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part plusieurs diplomates accrédités à Addis Abeba a été l'occasion de débattre des actions à entreprendre afin de mieux accompagner les pays africains francophones souhaitant bénéficier d'appuis financiers en lien avec la finance climatique.

## Participation du Maroc à Beyrouth à la Conférence générale constitutive du Conseil parlementaire afro-asiatique

Le Royaume du Maroc a participé aux travaux de la Conférence générale constitutive du Conseil parlementaire afro-asiatique, tenu à Beyrouth (8-9 septembre).

Le Parlement marocain a été représenté aux travaux de cette conférence, organisée en coopération avec l'Union internationale des syndicats d'Asie et d'Afrique, par le premier vice-président de la Chambre des représentants, Mohamed Sabbari, indique un communiqué de la Chambre.

Ce Conseil parlementaire afro-asiatique vient apporter une valeur ajoutée à l'action parlementaire internationale, en s'appuyant sur la réalité géopolitique de l'Asie et de l'Afrique. Il vise à renforcer les perspectives de coopération, d'autant plus que sa création bénéficie du soutien de l'Union internationale des syndicats d'Asie et d'Afrique, incarnant ainsi la complémentarité entre les expertises parlementaires et syndicales, ajoute la même source.

La participation marocaine à cette conférence revêtait une importance particulière, dans la mesure où cette rencontre a été marquée par le lancement officiel du Conseil parlementaire afro-asiatique. Elle a été l'occasion d'examiner des questions procédurales et exécutives, d'approuver le statut du Conseil et de garantir son indépendance.

Les principaux objectifs du Conseil parlementaire afro-asiatique, tels qu'énoncés dans le projet de création, consistent à renforcer les pratiques démocratiques dans les pays membres, à offrir un cadre d'échange des expériences parlementaires et syndicales, à contribuer au développement des capacités institutionnelles des Parlements des Etats membres et à pro-

muover les valeurs de paix.

Dans son allocution au nom du Parlement marocain, M. Sabbari a salué cette initiative qui a pour objectif d'explorer les perspectives de l'action parlementaire et les pratiques démocratiques dans le monde contemporain, plus particulièrement dans les deux continents africain et asiatique, unis par des liens historiques et des frontières géographiques, dans une conjoncture internationale difficile, sur fond de multiples mutations et tensions.

Les liens entre les deux continents ne se limitent pas à la profondeur historique ou à la proximité géographique, mais se nourrissent de la conscience collective d'un destin commun et la volonté partagée de bâtir l'avenir sur des fondements de partenariat, de coopération et de dialogue, a-t-il souligné.

Il a rappelé, à cet égard, que le continent asiatique représente aujourd'hui une puissance économique mondiale, tandis que le continent africain s'impose comme une terre d'opportunités majeures, grâce à ses ressources abondantes, ses potentialités, ses richesses et ses jeunes générations dynamiques, véritables énergies de l'avenir.

Dans le même sillage, le premier vice-président de la Chambre des représentants a précisé que le développement de l'esprit de partenariat ne saurait se réduire à la course effrénée pour des transactions passagères, mais doit s'inscrire dans une logique de durabilité stratégique, fondée sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, sur la reconnaissance de la spécificité de leurs systèmes sociaux, culturels et politiques, ainsi que sur l'attachement aux lois, conventions, chartes et résolutions internationales.

*L'Europe impose ses règles*

# Le Maroc face au chantage carbone

Horizons



Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2026, n'est pas seulement une réforme technique. L'Union européenne le présente comme un outil pour sauver le climat, mais il s'agit avant tout d'un nouveau visage du protectionnisme. Après l'échec du système européen d'échange de quotas d'émission, trop généreux et trop contourné, Bruxelles invente un dispositif pour imposer ses normes aux autres et protéger ses propres industries.

Une étude publiée par MDPI estime que la facture carbone pour les exportateurs marocains pourrait dépasser 30 millions de dollars dès la première phase. Et selon Barlamane Today, si ce mécanisme s'élargit au textile ou à l'agriculture, nos exportations risquent de reculer de 11 % d'ici 2028. Le discours écologique cache mal une stratégie de verrouillage économique.

## Un Maroc exposé Vulnérabilités face au choc carbone européen

Notre économie souffre déjà de fragilités. L'Office des Changes a révélé que les exportations marocaines ont atteint près de 455 milliards de dirhams en 2024, mais que le déficit commercial a explosé pour atteindre -307 milliards. Bank Al-Maghrib souligne que l'équilibre de la balance des paiements dépend largement de deux piliers externes : les transferts des Marocains du monde (117 milliards) et les recettes touristiques (112 milliards).

Le Policy Center for the New South rappelle que les produits

concernés par le CBAM ne représentent que 3 % de nos exportations vers l'Union européenne. Mais ce chiffre cache une réalité : 78 % de ce panier est constitué d'engrais. Autrement dit, un secteur vital pour notre économie nationale est directement exposé.

## Une transition énergétique Entre ambitions affichées et réalités décevantes

Le Maroc affiche une stratégie énergétique ambitieuse : 52 % de renouvelables d'ici 2030 et neutralité carbone en 2050. Mais la réalité est loin des slogans. L'ONEE explique que la part des renouvelables dans la capacité installée atteignait 40 % en 2023 et devrait passer à 45 % en 2025. Pourtant, Morocco World News rapporte que la production effective d'électricité verte n'a pas dépassé 22 % du total en 2023.

LowCarbonPower confirme ce décalage : seulement 26 % de la production réelle est issue des énergies bas-carbone. Derrière ce fossé, des retards s'accumulent : stockage inexistant, raccordements insuffisants, lenteur dans l'intégration industrielle.

## Comparaisons régionales L'Égypte et la Turquie accélèrent, le Maroc s'essouffle

Pendant que nous piétons, d'autres pays avancent. L'Agence internationale de l'énergie souligne que la Turquie a réduit l'intensité carbone de son acier et de son ciment en combinant investissements et réglementation. Reuters rapporte que l'Égypte a adopté dès 2024 un cadre légal pour

l'hydrogène vert et a déjà lancé plusieurs projets pilotes avec l'Europe.

Le Maroc n'est pas dépourvu d'atouts : l'OCP investit 13 milliards de dollars pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2040, et Noor Ouarzazate, avec ses 510 MW, produit chaque année entre 370 et 600 GWh. Mais ces réussites restent isolées. Elles ne suffisent pas à compenser l'absence d'une gouvernance énergétique forte, continue et durable.

## Le risque d'un double échec La faillite sociale pourrait devenir énergétique

Nous savons ce que coûte l'échec politique. Le gouvernement a failli dans la mise en œuvre des programmes sociaux : chômage des jeunes, précarité, fractures territoriales. Aujourd'hui, il ne doit pas répéter la même erreur dans le domaine énergétique. Car cette fois, ce ne sont pas seulement les équilibres sociaux qui sont en jeu, mais l'ensemble du modèle économique.

Le CBAM n'est pas une simple taxe douanière. C'est le signe qu'un nouvel ordre mondial se construit autour du coût carbone. Si nous n'anticipons pas, nous serons marginalisés, perdant parts de marché, crédibilité et souveraineté économique.

## L'appel politique de l'USFP Réussir la transition énergétique pour garantir souveraineté et justice sociale

Face à cette situation, l'Union Socialiste des Forces Populaires lance un

appel clair et sans ambiguïté :

Accélérer la transition énergétique, en traduisant les ambitions en résultats concrets et mesurables ;

Protéger la compétitivité de nos exportateurs, en dotant le pays d'un inventaire carbone national crédible et reconnu ;

Soutenir les PME pour qu'elles ne soient pas les sacrifiées de cette mutation ;

Transformer le partenariat avec l'Europe, non pas en dépendance, mais en co-construction autour de l'hydrogène vert, de la certification carbone et du financement des infrastructures ;

Assurer une gouvernance responsable, qui ne reproduise pas l'échec des programmes sociaux dans un domaine aussi vital que l'énergie.

Pour l'USFP, l'énergie n'est pas une affaire technique réservée aux experts : c'est le socle de l'avenir économique et social de notre pays. Le Maroc ne peut se permettre l'échec. Réussir la stratégie énergétique, c'est garantir à la fois la souveraineté nationale, la justice sociale et la place de notre pays dans le nouvel ordre économique mondial.

Par Mohamed Assouali  
Secrétaire provincial de l'USFP à Tétouan



## Portrait



## Le street artiste In the Woup

### *Des vieux Mario aux mosaïques urbaines*

**P**erché au-dessus d'une vitrine, à Lyon, le street artiste In The Woup pose la mosaïque d'un personnage pixélisé aux allures de Mario, le célèbre

plombier moustachu qui lui a inspiré plus de 200 oeuvres glissées dans les rues du monde entier.

Le mosaïste autodidacte, qui ne veut pas être connu autrement que par son pseudonyme, a grandi avec le personnage à casquette rouge, dont le jeu vidéo "Super Mario Bros." fête ses 40 ans.

Depuis 15 ans, il revisite l'univers pixélisé de cette "icône" reconnaissable "partout", disséminant ses créations aux quatre coins des villes françaises mais aussi au Mexique, en Inde, au Kazakhstan...

"Et si Mario avait d'autres costumes, à quoi pourrait-il ressembler?", interroge In The Whoup, le visage dissimulé derrière un masque à l'effigie du plombier italien pour garder l'anonymat.

Joconde, pirate Barbe-Rouge de la bande-dessinée Astérix, rappeur Orelsan ou encore Karl Lagerfeld...: le père de famille a déjà inventé la version pixélisée de 500 personnages "issus des mangas, de la bande dessinée, des jeux vidéo, du cinéma, de l'actualité".

Et a glissé subtilement la moitié d'entre eux dans le paysage urbain, rappelant aux passants la nostalgie des premiers jeux vidéo de Mario, "Madeleine de Proust" de cet artiste né cinq ans après la première apparition sur écran, en 1981, du personnage alors dénommé "Jumpman".

"Retrouver des éléments de ma console de jeu dans la rue, c'était pouvoir amener dans le réel des choses qui sont immatérielles", explique celui qui se disputait enfant la manette avec son frère.

Au total, 224 de ses œuvres ornent les recoins de 56 villes et 12 pays, détaille-t-il fièrement.

"Partout où je voyage, j'emène toujours de la mosaïque", explique le trentenaire, qui occupe un emploi principal - qu'il n'a pas voulu préciser - à côté de son art.

Et quand le Lyonnais n'embarque pas ses carreaux colorés dans sa valise, il vend ses œuvres pour "plusieurs milliers d'euros".

Il collabore aussi avec des municipalités et a récemment exposé son travail à l'Urban Art Fair, la première foire in-

ternationale dédiée à l'art urbain.

#### "Galleries à ciel ouvert"

Sa recette, un savant mélange de la technologie 16 bits, utilisée à partir de "Super Mario World" dans les années 1990 - et donc très pixélisée - et du monde de "la bande dessinée franco-belge, des comics américains, des mangas et des jeux vidéo", énumère l'artiste.

"Il faut que les deux univers à mes yeux soient parfaitement mélangés", explique In The Woup au milieu de son atelier, une pièce exiguë de son domicile où sont entassées des émaux de Briare, la principale mosaïque qu'il utilise. Après avoir imaginé son motif à l'aide de son stylet sur tablette, il transpose l'image en alignant minutieusement les carreaux colorés, passant ainsi de "pixel artiste" à "mosaïste".

A l'honneur cette fois, Bob Sinclar, DJ qu'il "aime beaucoup", ou plutôt son personnage, barbe, écouteurs aux oreilles et mains aux platines.

Après quelques coups de colle balayés au dos de l'oeu-

vre à même le sol d'une rue de Lyon et une pose minutieuse à bout d'échelle, la figure orne la devanture noire d'une boutique du label de musique UML records.

Le décor est, comme toujours, soigneusement choisi. Sans demander pour autant l'accord préalable aux propriétaires, car In the Woup n'est "pas du genre à préparer trop de choses en avance".

"En général, ils disent oui", car "les gens aiment bien le street art et la mosaïque", qui transforment les rues en "galleries à ciel ouvert", juge-t-il. Et charment toutes les générations.

Jacqueline Fendler, 85 ans, est descendue de son appartement pour admirer la nouvelle mosaïque, après l'avoir aperçue depuis sa fenêtre. Elle la trouve "formidable", et s'empresse de se prendre en photo avec l'artiste, qui remet son masque Mario pour cacher son visage.

"Plein de gens différents m'écrivent", constate-t-il. "Mario, tout le monde y a joué, que t'aies pas une thune ou que tu sois blindé, c'est ça qui est kiffant."

"Et si Mario avait d'autres costumes, à quoi pourrait-il ressembler?", interroge In The Whoup, le visage dissimulé derrière un masque à l'effigie du plombier italien pour garder l'anonymat



## Trump contrarié par l'attaque israélienne à Doha



**D**onald Trump, dans une rare rebuffade publique de son allié Benjamin Netanyahu, a critiqué mardi l'attaque menée par Israël au Qatar, qui pourrait contrarier ses projets diplomatiques dans la région.

"Je ne suis pas ravi" et "je suis très mécontent", a dit le président américain pendant un bref échange avec la presse avant d'aller dîner dans un restaurant proche de la Maison Blanche.

"Non", a-t-il répondu en secouant la tête quand une journaliste lui a demandé si Israël l'avait prévenu à l'avance, promettant de faire une "déclaration complète" mercredi.

Le dirigeant républicain s'était déjà dit "très mal à l'aise" face aux frappes contre

des responsables du mouvement islamiste palestinien Hamas à Doha, dans un message sur son réseau Truth Social.

### "Unilatéralement"

"Bombarder unilatéralement au Qatar, une nation souveraine et un allié proche des Etats-Unis qui travaille dur, avec courage, et qui prend des risques, pour négocier vers la paix (à Gaza), ne promet pas les objectifs d'Israël ni de l'Amérique", avait auparavant déclaré sa porte-parole Karoline Leavitt aux journalistes.

La décision de lancer une attaque au Qatar "a été prise par le Premier ministre (israélien Benjamin) Netanyahu, pas par moi", a encore écrit Donald Trump sur

sa plateforme, évoquant un "incident regrettable" mais "qui pourrait apporter une opportunité de PAIX".

Il a pu faire valoir son point de vue auprès du principal intéressé, puisqu'il a parlé à Benjamin Netanyahu après l'attaque.

Le président américain s'est aussi entretenu avec l'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, auquel il a "assuré qu'une telle chose ne se reproduirait pas".

Trump "ne pense pas que (l'attaque israélienne) serve les intérêts d'Israël ou des Etats-Unis", a insisté de son côté le vice-président JD Vance, interrogé sur la chaîne conservatrice OAN. "Mais nous allons continuer, malgré cela, à travailler pour la paix", a-t-il ajouté.

### Avion qatari

Donald Trump s'était rendu au Qatar en mai, dans le cadre d'une tournée dans plusieurs Etats du Golfe, et y avait reçu un accueil chaleureux.

Les Américains n'ont pris conscience qu'à la dernière minute de l'attaque menée par Israël, grand allié des Etats-Unis et dont Donald Trump a soutenu jusqu'ici les opérations militaires à Gaza.

"L'administration Trump a été notifiée ce matin (mardi) par l'armée américaine" de l'attaque israélienne à venir, a déclaré Karoline Leavitt.

"J'ai immédiatement demandé à l'émissaire spécial Steve Witkoff d'informer le Qatar de l'attaque imminente, ce qu'il a fait, mais malheureusement trop tard pour arrêter" les frappes, a précisé pour sa part le président américain.

"L'appel d'un responsable américain a eu lieu alors que les explosions étaient entendues à Doha", a réagi le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères, Majed Al-Ansari, sur X.

L'attaque à Doha, unanimement condamnée par les dirigeants des pays de la région, pourrait compromettre l'une des grandes ambitions diplomatiques de Donald Trump, à savoir pousser le processus de normalisation des relations entre Israël et les Etats arabes.

Les frappes, qui ciblaient des responsables du Hamas, interviennent quelques jours après que le président américain eût assuré que les Etats-Unis menaient une "négociation approfondie" avec le mouvement islamiste palestinien concernant les otages israéliens retenus à Gaza.

Le Hamas a affirmé que six personnes avaient péri dans les frappes, mais qu'aucun de ses négociateurs n'avait été tué. L'information n'a pu être vérifiée immédiatement par l'AFP.

## Ursula von der Leyen propose des sanctions contre les ministres "extrémistes" en Israël

**L**a présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a proposé mercredi des sanctions contre les ministres "extrémistes" en Israël et une suspension partielle de l'accord d'association UE-Israël, face à une situation "inacceptable" à Gaza.

"Nous proposerons des sanctions contre les ministres extrémistes et les colons violents. Et nous proposerons également une suspension partielle de l'accord d'association sur les questions liées au commerce", a-t-elle déclaré devant les eurodéputés à Strasbourg, reconnaissant qu'il serait toutefois "difficile" de trouver une majorité d'Etats membres pour adopter ces mesures.

"La famine causée par l'homme ne peut jamais servir d'arme de guerre", a souligné Mme von der Leyen, en évoquant une situation "inacceptable" dans la bande de Gaza.

Les Nations unies ont déclaré le 22 août qu'un état de famine sévissait dans certaines

parties du territoire palestinien assiégé par Israël, une affirmation rejetée par Israël.

Les récentes décisions prises par le gouvernement israélien, dont les derniers projets de colonisation en Cisjordanie qui risquent de la couper en deux, sont tout aussi "inacceptables", a dit la présidente de la Commission.

"Tout cela témoigne d'une tentative claire de saper la solution à deux États", a-t-elle dénoncé. "Nous ne devons pas laisser une chose pareille se produire", a-t-elle insisté.

Mais les 27 se sont montrés jusqu'à présent très divisés sur l'attitude à adopter face à Israël, depuis le lancement de sa guerre contre le Hamas après l'attaque sans précédent lancée le 7 octobre 2023 par ce mouvement islamiste palestinien.

La Commission a par exemple proposé de suspendre un programme d'aide aux start-ups israéliennes, mais même cette me-



sure plutôt "indulgente", selon la cheffe de la diplomatie européenne Kaja Kallas, n'a pu être adoptée faute de majorité.

Mme von der Leyen veut cette fois aller plus loin en proposant de suspendre le volet commercial de l'accord d'association UE-Israël, une mesure réclamée de longue date

par plusieurs Etats membres dont l'Espagne ou la Belgique.

L'Union européenne est le premier partenaire commercial d'Israël. La suspension de l'accord n'empêcherait pas ces échanges mais suspendrait les droits de douane préférentiels ou leurs exemptions.

Cette mesure nécessite une majorité qualifiée d'Etats membres pour être adoptée, ce qui s'annonce d'ores et déjà "difficile", a reconnu Mme von der Leyen.

Face à cette paralysie de l'Union européenne, plusieurs pays ont décidé d'agir de leur côté. La Belgique a ainsi décidé la semaine dernière de prendre unilatéralement une série de sanctions (économiques, consulaires etc) contre Israël ou certains ministres du gouvernement de Benjamin Netanyahu, et s'est engagée à se joindre aux pays - dont la France - qui reconnaîtront l'Etat de Palestine en marge de la prochaine assemblée générale de l'ONU.

# “Bloquons tout”

*Des centaines d'actions mais pas de France à l'arrêt*



**L**ycées, routes... Des centaines de blocages ou de tentatives, rapidement contrés par des forces de l'ordre en nombre, ont essaimé mercredi en France, mais le mouvement "Bloquons tout" peine à mettre le pays à l'arrêt pour exiger une autre politique.

"Les manif, ça sert à rien, alors il faut bloquer. Contre les milliards donnés aux riches, le budget de la guerre qui double, et pour la retraite à 60 ans", a déclaré une jeune militante qui se fait appeler Camille, sur un barrage filtrant à l'entrée de Dijon, qui a provoqué un embouteillage monstre sous les yeux impuissants des policiers municipaux.

Pour la plupart, les actions se sont déroulées dans un calme relatif mais il y a eu quelques débordements comme sur la rocade de Rennes où un bus a été saccagé et incendié par des manifestants, a rapporté Star, le réseau de transports en commun de la ville.

Le ministre de l'Intérieur démissionnaire et président du parti. Les Républicains (LR) Bruno Retailleau a dénoncé cette action et a de nouveau accusé "la mouvance de l'extrême gauche" d'avoir "confisqué" cette mobilisation née sur les réseaux sociaux et soutenue par la gauche, de LFI au PS.

Visant La France Insoumise, il a condamné les députés qui ont "des mots d'ordre d'appel à

l'insurrection, au soulèvement, ou bien à la violence". Il a opposé la "France du courage, celle de ces hommes et de ces femmes en bleu, et de l'autre côté, la France du sabotage en noir".

## Une centaine de lycées perturbés

En fin de matinée, près de 200 personnes avaient été arrêtées dont 159 en agglomération parisienne. Les gendarmes décomptaient 241 actions dans leur zone, rassemblant environ 10.000 manifestants.

Un peu partout sur le territoire, y compris à La Réunion, des actions ont été lancées mais sans atteindre des cibles stratégiques. Elles se sont heurtées le plus souvent à l'action préventive des forces de l'ordre, comme à Marseille, où, prépositionnées à l'avance, elles ont empêché 200 personnes d'accéder à l'autoroute venant de Toulon.

À la gare du Nord à Paris, la situation était tendue en fin de matinée avec les forces de l'ordre qui filtraient les entrées. Des manifestants assez jeunes arboraient des pancartes comme "le mépris déclenche la colère" tout en reprenant l'hymne des gilets jaunes "on est là, on est là, même si Macron ne veut pas nous, on est là !", a constaté l'AFP.

Une centaine de lycées étaient perturbés et 27 bloqués, selon le ministère de l'Éducation nationale, notamment à Paris, à Montpellier, Rennes et Lille.

"Bloquer notre lycée, c'est bloquer l'éducation nationale, ça représente l'éducation comme la veut Macron", témoigne Lucia, 17 ans et en première au lycée Claude Monet dans le 13e.

Des mobilisations étudiantes ont été recensées à Paris, Rennes, Grenoble, Montpellier, Toulouse, Lyon, Mulhouse et Nice, selon l'Union étudiante et l'Unef.

Côté transports, la circulation des trains est coupée par des occupations de voies à Cherbourg et Valence, selon la SNCF qui a aussi mentionné une tentative d'intrusion dans la Gare du Nord à Paris et des "actes de malveillance". À Paris et en Ile-de-France, les transports en commun connaissent quelques perturbations, "conformes aux prévisions" selon les opérateurs de transport.

Le musée du Louvre à Paris a prévenu sur X qu'"en raison d'un mouvement social, certaines salles sont exceptionnellement fermées".

## "Budget mal géré"

Signe toutefois que les blocages restaient limités à la mi-journée: dans les raffineries TotalEnergies, où la CGT avait appelé à faire grève, la mobilisation était "très faible", selon un responsable syndical à l'AFP.

Ce mouvement horizontal, sans chef de file identifié, rappelle celui des Gilets jaunes, il y a sept ans, mais rassemble des personnes plus jeunes et plus politisées, selon une enquête de la fondation Jean Jaurès.

"Il y a un budget de l'Etat qui a été mal géré et on nous accuse d'être à l'origine de cette dette, et c'est à nous de travailler plus pour rembourser", a déclaré à l'AFP Juliette, travailleuse sociale à Clermont-Ferrand âgée de 30 ans, qui n'a "pas l'habitude" de manifester et n'est pas syndiquée.

Cette journée d'actions disparates est soutenue par certains syndicats. La CGT et Solidaires ont appelé à s'y joindre quand la CFDT et FO, notamment, ont préféré se concentrer sur la journée intersyndicale du 18.

La convergence des colères se fait aussi, partiellement, avec celle du monde agricole. La Confédération paysanne, 3e syndicat agricole français, a annoncé sa participation.

## Les vols de drones russes en Pologne

*Un test pour l'Otan*

**L**incursion de drones russes en Pologne, qu'elle soit intentionnelle comme le dénoncent les alliés européens de l'Ukraine ou accidentelle, constitue un test pour l'Otan sur sa préparation et sa solidité.

### - Des survols intentionnels ?

La Russie a tiré dans la nuit une nouvelle salve massive de plus de 450 drones et missiles contre l'Ukraine. Selon le Premier ministre polonais Donald Tusk, 19 drones ont violé l'espace aérien de la Pologne, membre de l'Otan, dont trois ont été abattus, notamment avec le concours d'avions de chasse furtifs F-35 néerlandais.

Ces drones d'un coût peu élevé sont sensibles au puissant brouillage électronique ukrainien qui peut perturber leur trajectoire.

Le Bélarus, un allié de la Russie et voisin de l'Ukraine et de la Pologne, a lui aussi annoncé mercredi avoir abattu au-dessus de son territoire des drones "qui avaient perdu leur trajectoire".

Mais pour la cheffe de la diplomatie européenne Kaja Kallas, la violation de l'espace aérien polonais semble "un acte intentionnel, non accidentel".

Il y a des précédents. "Les intrusions de drones ennemis ont été multiples depuis 2022 en Pologne, en Roumanie, en Lituanie et même jusqu'en Croatie", rappelle Romain Le

Quiniou, le directeur d'Euro Créativ, un cercle de réflexion spécialisé sur l'Europe orientale.

Des cartes SIM utilisées en Pologne ou en Lituanie, pouvant servir au guidage en se servant du réseau de téléphonie mobile de ces pays, ont également été retrouvées en juillet à bord de drones russes abattus en Ukraine, selon le quotidien ukrainien Defence Express.

Les derniers survols ne sont "pas perçus comme le début de quelque chose de plus grand", a confié à l'AFP un diplomate de l'Otan sous couvert d'anonymat. "Cela semble avoir été soit destiné à tester l'Otan, soit à approcher des cibles en Ukraine sous un angle différent", selon cette source.

### - Quel serait l'intérêt pour Poutine ?

Si ces survols étaient intentionnels, l'intérêt russe serait de mettre la pression, tester l'Otan, la qualité de ses défenses anti-aériennes et, plus encore, interroger les gouvernements et les sociétés occidentaux sur la solidité des garanties de sécurité fournies par l'Alliance.

"En pénétrant dans l'espace aérien polonais avec des drones d'attaque, la Russie teste non seulement la Pologne mais aussi les États-Unis en tant que principale force de dissuasion de l'Otan", estime sur X Marko Mihkelson, un député estonien chef de la commission des Affaires étrangères.

"Les violations répétées de l'espace aérien

de l'Otan par des drones russes sont un avertissement clair : Vladimir Poutine met à l'épreuve notre détermination à protéger la Pologne et les pays baltes", juge un des principaux sénateurs démocrates américains, Dick Durbin.

Si elles sont bien volontaires, ces incursions sont à inscrire dans la séquence diplomatique-militaire en cours : Vladimir Poutine essaye d'intimider les alliés à quelques heures du début du grand exercice militaire Zapad 2025 organisé au Bélarus et en Russie non loin des frontières de l'Alliance atlantique et peu après l'annonce par les pays européens de la "Coalition des volontaires" de leur souhait d'offrir des garanties de sécurité à Kiev après un cessez-le-feu.

Dans ce contexte, l'incursion peut être vue comme "un test au cas où l'Otan établirait des bases dans l'est de la Pologne pour soutenir une future présence en Ukraine", analyse sur X Mick Ryan, du centre de recherche australien Lowy.

### - L'Otan est-elle prête ?

"L'Otan a rapidement et de manière décisive réagi à la situation, démontrant ainsi notre capacité et notre détermination à défendre le territoire allié", s'est félicité sur X le commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur), le général américain Alexis Grynkewich.

Mais au-delà de cette réaction contre un très petit nombre de drones, des doutes existent sur la capacité de l'Alliance atlantique et de l'Europe à contrer une attaque aérienne russe massive.

Abattre des drones bon marché avec des armes tirées par des avions de chasse valent des fortunes n'est pas viable sur le long terme.

"Nous, les pays occidentaux, avons un problème de prix par tir. Si nous devons tirer sur des cibles à 10.000 dollars avec des missiles à un million de dollars, un jour nous perdrons", résumait en 2023 l'amiral français Pierre Vandier, devenu depuis commandant suprême pour la transformation des forces de l'Otan (SAC-T).

"L'utilisation de F-35 et de F-22 contre des drones montre que nous ne sommes pas encore prêts", renchérit l'ancien commandant de l'armée américaine en Europe, le général Ben Hodges.

Concernant la défense contre les missiles, la stratégie européenne promue par Berlin de s'abriter sous un bouclier antimissile "est perdante", estime le chercheur allemand Fabian Hoffman.

"La Russie produit environ une fois et demie à deux fois plus de missiles balistiques et de croisière que l'Europe ne produit d'intercepteurs et elle dépasse largement l'Europe en matière de production de drones de longue portée", fait-il valoir.

## Marché postal et e-commerce

Le Groupe Barid Al-Maghrib et Saudi Post concluent un partenariat stratégique

Le Groupe Barid Al-Maghrib et Saudi Post ont signé deux accords majeurs visant à développer leurs échanges dans le domaine postal et à accompagner l'essor du e-commerce.

Ces accords s'inscrivent dans le cadre du 28e Congrès Postal Universel (UPU), organisé à Dubaï du 8 au 19 septembre sous le thème "Mener le changement, Créer l'avenir", avec la participation de plus de 2 000 délégués de 192 pays membres de l'UPU.

Le premier accord est un protocole de coopération visant à renforcer la collaboration entre les deux institutions afin de relever les nouveaux défis du secteur postal, notamment en matière d'échange de services et produits innovants, indique un communiqué du Groupe Barid Al-Maghrib, rapporte la MAP.

Le second porte sur l'échange d'envois postaux depuis les bureaux d'échange extraterritoriaux de Saudi Post, un dispositif stratégique visant à optimiser le traitement des envois liés au commerce électronique et à fluidifier les échanges logistiques entre les deux pays.

Ces accords prolongent les travaux de la 4e Commission Mixte de Coopération Maroc-Arabie Saoudite, tenue à La Mecque le 5 mars 2025, et traduisent la volonté commune des deux institutions de consolider leurs relations et de développer des partenariats structurants à forte valeur ajoutée.

Par ces initiatives, Barid Al-Maghrib et Saudi Post réaffirment leur ambition d'accompagner l'évolution rapide du marché postal et du commerce électronique, tout en s'inscrivant dans la dynamique de coopération et de développement durable des services postaux, conclut le communiqué.

## Le maire de Montpellier appelle les opérateurs français à saisir les opportunités d'investissement au Maroc



Le maire de Montpellier, Michaël Delafosse, a appelé, mardi les opérateurs économiques français à saisir les opportunités d'investissement offertes au Maroc.

"Nous devons être attentifs à la dynamique de développement prometteuse en cours au Maroc et accompagner les opportunités qui s'offrent dans le pays", a souligné M. Delafosse lors d'une Journée économique organisée à Montpellier en coordination avec le consulat général du Royaume.

Evoquant les chantiers colossaux initiés dans plusieurs régions marocaines, notamment dans les provinces, le maire de Montpellier a cité les énergies renouvelables, la santé, l'audiovisuel, la décarbonation et le transport en tant que "domaines très prometteurs pour l'avenir de notre partenariat".

"Nous avons beaucoup de choses à entreprendre encore ensemble selon une vision gagnant-gagnant dans des secteurs porteurs. Les acteurs économiques en particulier sont invités à

accompagner la nouvelle dynamique des relations bilatérales", a fait observer M. Delafosse, également président de Montpellier Méditerranée Métropole, rapporte la MAP.

Rappelant son récent déplacement dans plusieurs villes du Royaume, M. Delafosse a mis en avant l'énorme potentiel de développement et d'investissement à Dakhla, une région qui suscite l'intérêt d'un bon nombre d'opérateurs montpellierains.

Présent lors de cette rencontre initiée en marge de l'ouverture du Festival Arabesques, où le Maroc est l'invité d'honneur, le directeur du port de Sète Sud de France, Olivier Carmes, a plaidé pour une amélioration accrue des services portuaires comme levier de promotion des échanges touristiques entre les deux rives de la Méditerranée.

Le port de Sète n'est pas seulement un point de passage de plus de 150.000 personnes chaque année vers le Royaume, mais il s'érige comme une véritable plateforme d'import-export, no-

tamment dans le secteur dynamique de l'automobile, a-t-il relevé.

Aujourd'hui, a-t-il affirmé, "il s'avère aussi nécessaire de développer davantage l'activité fret avec le Maroc qui se positionne en tant que hub d'envergure pour toute la région".

Sur ce même registre, le vice-président de la région d'Occitanie en charge de l'économie, Jalil Benabdillah, a souligné l'importance capitale de la coopération décentralisée et la diplomatie des territoires dans ces relations maroco-françaises d'exception.

L'intérêt grandissant des acteurs économiques français, notamment dans la région de Montpellier, pour le Royaume s'illustre à travers la création du Club Maroc Occitanie tourné vers la création d'un environnement favorable aux flux d'affaires entre les deux parties, a-t-il expliqué.

Au cours de ce forum économique, qui s'est déroulé en présence de la consule générale du Royaume à Montpellier,

Soumia Bouhamidi, des tables rondes ont été dédiées aux filières phares de partenariat entre la région française et le Maroc.

L'accent a été mis sur les moyens de soutenir les coopérations industrielles dans les secteurs stratégiques que sont les industries culturelles et créatives, les énergies renouvelables et l'hydrogène, l'IA au service de la santé et la décarbonation du transport aérien et maritime.

Ont pris part à cette rencontre économique des représentants de la région d'Occitanie, de la ville de Montpellier, ainsi que des hommes d'affaires marocains et français et des représentants de plusieurs institutions, dont l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE).

L'événement s'est tenu en avant-première du Festival Arabesques qui offre une immersion dans la culture du monde arabe et dont la 20ème édition consacrerait une part importante de la programmation à des artistes marocains.

## Le Maroc accueille 13,5 millions de touristes à fin août 2025

Le Maroc aura accueilli 13,5 millions de touristes à fin août 2025, en hausse de 15% par rapport à la même période en 2024, selon le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire.

En effet, l'été 2025 a enregistré des performances record avec 4,6 millions de touristes entre juillet et août 2025 (+6% par rapport à l'été 2024), précise le ministère dans un communiqué, soulignant que le secteur du tourisme au Maroc poursuit toujours sa dynamique. Cette saison estivale a été notamment marquée par un fort retour des Marocains résidant à l'étranger (MRE), qui ont atteint 3 millions entre juillet et août 2025, soit 13% de plus que l'été dernier, fait savoir la même source. Et d'expliquer que cette performance témoigne à la fois de l'attachement

profond des MRE à leur pays et de la capacité du Royaume à séduire un nombre important de touristes étrangers.

Ainsi, ces résultats confirment l'attractivité croissante du Maroc et la pertinence des actions de la feuille de route du tourisme 2023-2026, qui accorde une place primordiale au renforcement de l'aérien ainsi qu'à l'enrichissement de l'offre, à travers la mise en place de plusieurs mécanismes incitatifs dans but de stimuler l'investissement dans l'animation et l'hébergement. Dans ce contexte, cette performance se distingue d'autant plus que, à titre de comparaison, la croissance mondiale du tourisme ne devrait pas dépasser les 5% en 2025 selon les prévisions de l'Organisation mondiale du tourisme (ONU-Tourisme), note le communiqué.

## Ciment : Plus de 9,63 Mt de livraisons à fin août

Les livraisons de ciment se sont élevées à plus de 9,63 millions de tonnes (Mt) à fin août 2025, en hausse de 10,38% par rapport à la même période de 2024, selon le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville.

Par segment, les livraisons destinées à la distribution se sont situées à 5,27 Mt, suivies de celles adressées au BPE (béton prêt à l'emploi) avec 2,42 Mt, au PRÉFA (béton préfabriqué) avec 984.097 tonnes, à l'infrastructure (627.815 tonnes), au bâtiment (280.154

tonnes) et aux mortiers (43.561 tonnes), précise le ministère dans sa note mensuelle sur l'évolution des livraisons de ciment.

Pour le seul mois d'août, les livraisons de ciment ont atteint 1,34 Mt, en hausse de 6,54% par rapport à août 2024, ajoute la même source.

Ces statistiques découlent des données internes des membres de l'Association professionnelle des cimentiers (APC), à savoir Asment Temara, Ciments de l'Atlas, Ciments du Maroc, LafargeHolcim Maroc et Novacim (membre depuis janvier 2024).

## La pêcherie des petits pélagiques à Laâyoune

# Des résultats très satisfaisants au titre de la période estivale de l'année

Les pêcheries de poissons pélagiques relevant de la circonscription maritime de Laâyoune connaissent actuellement une reprise exceptionnelle au titre de la période estivale, portée par les efforts de gestion durable déployés en amont pour restaurer l'équilibre biologique de la ressource impactée par les aléas climatiques.

Les débarquements de petits pélagiques ont enregistré une progression notable de 28% par rapport à l'année précédente, selon les données de l'Office national des pêches (ONP).

Les volumes débarqués se sont établis à 67.568 tonnes, pour une valeur dépassant 282 millions de dirhams (MDH), contre 52.608 tonnes pour 260,92 MDH sur la même période en 2024.

Cette hausse qualitative, particulièrement notable durant la campagne estivale en cours, a insufflé une nouvelle dynamique au port de Laâyoune, considéré comme l'un des principaux centres de production nationale de sardine, rapporte la MAP.

Les performances remarquables du mois d'août, qualifié par les professionnels de «mois de la grande re-

prise», confirment cette tendance positive et laissent entrevoir une saison exceptionnelle à tous les égards.

Ce regain d'activité vient raviver un port stratégique, un temps fragilisé par une crise qui avait conduit à la fermeture temporaire de plusieurs unités industrielles. Aujourd'hui, la courbe ascendante des débarquements témoigne d'un rééquilibrage biologique progressif et d'un retour à la normale salué par les acteurs du secteur.

Conscient des effets du changement climatique sur la ressource et face à l'inquiétude grandissante des professionnels, le Secrétariat d'Etat chargé de la pêche maritime avait agi de manière anticipative en lançant un plan d'urgence pour la réhabilitation de la pêcherie atlantique centrale «B».

Ce plan prévoyait une fermeture temporaire d'un mois et demi en début de saison, ainsi que la mise en repos biologique de zones maritimes sensibles pour une durée d'un an.

L'évolution favorable observée vient confirmer la pertinence de cette mesure que les professionnels avaient considérée comme réfléchie et scien-



tifiquement fondée, puisqu'elle avait été recommandée par l'Institut national de recherche halieutique à la suite d'un diagnostic scientifique rigoureux de l'état du stock.

En effet, la réduction de l'effort de pêche et la mise en repos de zones stratégiques ont permis de rétablir l'équilibre écologique et biologique, malgré les défis liés au changement climatique et à la hausse des températures marines. Un constat qui

confirme la pertinence de la gouvernance amorcée dans le secteur à travers une approche participative associant l'Etat et les acteurs du secteur.

Selon plusieurs sources professionnelles, cette reprise a favorisé une prise de conscience accrue de l'importance de préserver le stock halieutique, et a même conduit à des appels pour renforcer les mesures préventives afin de préserver les acquis.

# Otis annonce sa participation au Sommet nord-africain des infrastructures intelligentes 2025

Otis, leader mondial dans la conception, la fabrication, l'installation et la maintenance d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques, a annoncé sa participation au Sommet nord-africain des infrastructures intelligentes qui se tient les 10 et 11 septembre 2025 à Rabat.

"Cet événement de deux jours met en lumière les avancées significatives du Royaume dans les domaines

de l'immobilier, des infrastructures sportives, aéroportuaires, de transport et de l'accueil – des secteurs dans lesquels Otis déploie une expertise éprouvée ainsi que des solutions technologiques de pointe, qu'elle aura l'honneur de présenter aux participants", indique un communiqué de l'entreprise.

Ainsi, le système d'ascenseur Gen2®, la technologie Otis ReGen™ et le système de gestion intelligente Otis Com-

pass® 360 seront exposés lors de ce sommet, rapporte la MAP.

Le système d'ascenseur Gen2®, qui est le plus vendu au monde avec plus d'un million d'unités commercialisées, est apprécié pour son efficacité énergétique, sa fiabilité et le confort exceptionnel de ses déplacements fluide et silencieux : des avantages rendus possibles grâce à sa technologie à courroie plate et à son design compact.

Concernant la technologie Otis ReGen™, elle permet à ses utilisateurs de réduire leur consommation énergétique jusqu'à 50% par rapport aux anciens systèmes à engrenage non régénératifs, et jusqu'à 75% comparativement aux systèmes hydrauliques.

Le système de gestion intelligente Otis Compass® 360 optimise les flux en orientant les ascenseurs avec précision et en évitant les arrêts inu-

tiles. Grâce à sa technologie brevetée Smart Grouping, il redéfinit l'expérience utilisateur en regroupant intelligemment passagers et destinations, garantissant ainsi un service rapide, fluide et structuré.

"Nous sommes fiers – et pleinement disposés – à accompagner nos partenaires et clients au Maroc dans la concrétisation de leurs ambitions, alors qu'ils mettent en œuvre de vastes programmes

# Art & culture

## Des artistes de renom à la 23<sup>ème</sup> édition du Festival Tanjazz

La 23<sup>ème</sup> édition du Festival Tanjazz se tiendra, du 18 au 20 septembre 2026. "Dans un contexte exigeant, marqué par la nécessité de consolider les soutiens et les partenariats, les organisateurs et producteurs culturels Seven PM et l'Association JAM (Jazz au Maroc) ont pris la difficile décision de ne pas maintenir l'édition 2025", indique un communiqué des organisateurs.

Le développement du festival repose sur un engagement partagé des différents partenaires et afin de garantir un événement à la hauteur des attentes, la 23<sup>ème</sup> édition aura lieu en 2026, précise la même source.

Fondé en 2000, Tanjazz s'est imposé comme l'un des événements culturels les plus significatifs de la ville du Détroit. Au cœur de Tanger, Tanjazz célèbre la diversité du jazz sous toutes ses formes.

Alliant concerts en plein air et performances intimistes, il investit des lieux emblématiques, favorisant les rencontres entre le jazz et les cultures du monde.

En 2022, la première édition menée par Seven PM et JAM a connu un grand succès. En 2024, le festival a dépassé les attentes, attirant plus de 59.000 visiteurs et consolidant sa position de pôle culturel majeur, avec des performances qui ont brillamment mêlé in-



fluences marocaines et internationales.

Tanjazz tient à remercier ses partenaires impliqués et son fidèle public, note le communiqué.

En vue de sa 23<sup>ème</sup> édition, les équipes sont d'ores et déjà mobilisées pour offrir à Tanger un rendez-vous à la hauteur de son histoire et de ses ambitions, en poursuivant la dynamique qui fait de Tanjazz un festival de référence.

Il est à noter que SevenPM est un acteur incontournable de l'événementiel culturel au Maroc, grâce

au succès populaire des festivals Jazzablanca, Village Casa Anfa, Casa Anfa Latina et Tanjazz.

Au service de la musique et de la culture, SevenPM contribue à dynamiser les destinations Casablanca et Tanger grâce à ses rendez-vous festifs annuels récurrents, à créer une dynamique sociale, associative, des emplois directs et indirects et à porter les valeurs universelles que prône la musique: la passion, l'ouverture et la générosité.

L'expérience festive en partage vise à promouvoir la musique dans

toutes ses formes en mettant en avant des artistes talentueux du monde entier pour créer une expérience unique et renforcer l'image du Maroc en tant que destination culturelle incontournable.

Fondée en 2020, l'association JAM (Jazz au Maroc) s'engage exclusivement dans des activités à but non lucratif. Son objectif premier est de promouvoir les pratiques professionnelles et amatrices du jazz et des musiques actuelles.

Pour ce faire, JAM organise des festivals, des concerts, des ateliers et des conférences, centrés sur les métiers de la musique. Elle propose également des masterclass, ainsi que d'autres moyens destinés à faciliter la promotion de ces musiques auprès du public, notamment les jeunes.

En tant qu'entité à but non lucratif, JAM vise à mettre en avant le Maroc en tant que territoire culturel dynamique, tout en offrant un tremplin aux talents artistiques émergents du pays.

Les événements gratuits (scènes publiques de Jazzablanca et Tanjazz...) qu'elle organise annuellement attirent un large public à chaque édition.

Par son engagement, JAM contribue significativement à l'enrichissement de la vie culturelle et au rayonnement artistique et culturel du Maroc.

## La Maison de la poésie de Tétouan lance sa nouvelle saison culturelle

La dixième saison poétique et culturelle de la Maison de la poésie de Tétouan s'ouvrira, vendredi, par une soirée poétique, musicale et intellectuelle, destinée à tracer les grandes lignes du nouveau programme littéraire et artistique de l'institution.

Cet événement, qui se tiendra à la place Agora du centre culturel Iklyle de Tétouan, réunira, pour la première fois à la Maison, les poètes Abdelkader El Alami, Dami Omar et Youssef Rguibi, indique un communiqué de l'institution.

Ces invités incarnent la richesse et la diversité de la poésie marocaine contemporaine, via leurs expériences singulières, leurs choix esthétiques pluriels et leurs visions renouvelées de

l'écriture poétique moderne.

A cette occasion, la chanteuse marocaine Yusra Derdabi, connue pour sa maîtrise des différents registres de la musique arabe, marocaine et andalouse, interprétera un florilège de poèmes arabes et marocains mis en musique par de grandes voix du Proche-Orient et du Maghreb.

La rencontre donnera également lieu à un débat ouvert sur les perspectives de travail de la Maison pour la saison en cours, qui sera enrichi par les interventions d'un public fidèle qui suit de près ses activités tout au long de l'année.

Ce rendez-vous, désormais inscrit dans la tradition de la Maison de la poésie, se tient chaque début d'année afin de recueillir les propo-

sitions des acteurs culturels et partenaires, avec pour objectif d'élaborer un programme annuel basé sur une démarche participative et une réflexion collective, permettant de définir une vision commune des activités à organiser.

Organisée en partenariat avec le centre culturel Iklyle de la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation, cette rencontre illustre la coopération étroite entre les deux institutions.

Il est à noter que la Maison de la poésie à Tétouan a été fondée en 2016, dans le cadre d'un protocole d'accord conclu entre les départements de la Culture du Maroc et de Sharjah.



# Le 8<sup>ème</sup> "Fado Festival Maroc" célèbre l'héritage de Carlos Paredes



L'héritage artistique de Carlos Paredes, figure emblématique de la musique traditionnelle portugaise, sera mis à l'honneur lors de la 8<sup>ème</sup> édition marocaine du "Fado Festival", prévue les 18 et 19 septembre à Rabat.

Au programme de cet événement figurent deux concerts, dont le premier réunira les guitaristes Luís Guerreiro et Paulo Soares aux côtés de la chanteuse Beatriz Villar, tandis que le second concert offrira l'occa-

sion au public de découvrir la voix de la star montante du Fado, Filipa Vieira, indique un communiqué des organisateurs.

Outre une conférence avec le guitariste Paulo Soares, le festival sera marqué par la projection du documentaire "Movimentos Perpétuos", consacré à l'héritage de Carlos Paredes.

"Avec cette programmation, le Fado Festival Maroc invite les amateurs de musique à un voyage im-

mersif au cœur du Fado et de la guitare portugaise, en mettant à l'honneur l'un de ses plus grands ambassadeurs", ajoute-t-on.

Figure incontournable de la musique portugaise, Carlos Paredes (1925-2004) a révolutionné la guitare portugaise par son style virtuose et sa capacité à en faire un instrument soliste à part entière.

Compositeur visionnaire et interprète, il a su donner à cet instrument une dimension nouvelle, influençant des générations de musiciens. Paredes a marqué l'histoire avec des albums comme "Guitarra Portuguesa" et "Movimentos Perpétuos", influençant des générations de musiciens au-delà du Fado.

Durant cette année, le festival, qui célèbre sa 15<sup>ème</sup> édition mondiale, sillonnera 18 grandes villes d'Europe, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

"Fado festival" est un événement itinérant qui a su s'imposer comme une référence internationale pour la promotion de la culture portugaise, à travers l'un de ses emblèmes les plus forts: le Fado.

## Bouillon de culture

### Projection

La projection en avant-première du film "Ma Mère, Dieu et Sylvie Vartan" de Ken Scott aura lieu les 25 et 27 septembre à la Cinémathèque de Tanger.

Ce long-métrage est une adaptation du roman autobiographique de Roland Perez. L'histoire débute en 1963, avec la naissance de Roland, dernier enfant d'une famille juive d'origine marocaine, atteint d'un pied-bot qui l'empêche de marcher. Contre tous les pronostics, sa mère Esther promet à son fils qu'il marchera et mènera une vie extraordinaire.

Refusant les appareillages médicaux, elle mise sur des miracles, une foi inébranlable et l'amour inconditionnel qui unit une mère à son enfant.

Le film, à la fois drôle et bouleversant, dépeint l'intimité d'une famille et d'une culture marocaine juive sépharade, entre traditions, musique (notamment Sylvie Vartan) et un message fort sur le courage maternel.

### Spectacle

L'Espace Riad Sultan de Tanger abritera, le 3 octobre, le spectacle "Ici" de Pascal Rambert.

En tournée pour la première fois cet automne, ICI est le fruit d'une collaboration entre l'Institut français du Maroc et l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle (ISADAC).

Ecrite et mise en scène par Pascal Rambert, figure incontournable de la scène dramatique française, cette pièce de théâtre donne la parole à 13 jeunes comédiens, invités à se livrer sur scène. ICI explore leurs rêves, leurs peurs et leurs espoirs.

### Atelier

L'Institut Cervantès de Tanger organisera, le 14 octobre, un atelier autour du tissage de tapis au profit des enfants de 6 à 11 ans.

"Le Maroc est réputé pour ses magnifiques tapis. En as-tu déjà tissé un? Nous le ferons avec des matériaux très simples, mais avec une technique qui est à la base d'un savoir-faire exceptionnel", indique l'Institut dans une note de présentation de l'atelier.

### Festival

La ville d'Aouloz (province de Taroudant) abritera du 19 au 21 septembre, la septième édition du Festival Izourane des arts traditionnels.

Organisé par l'Association Asnfoul pour la culture, l'environnement et la solidarité, cet événement sera marqué notamment par une exposition sous le thème "Le patrimoine et l'artisanat".

Ce salon présentera les créations d'artisans dont des produits en cuir, en bois, en textile et des bijoux en argent, reflétant le savoir-faire des artisans locaux et la richesse de l'histoire de la région.

Au menu de cette manifestation figurent également des spectacles de danse, des soirées poétiques et des concerts de musique amazighe outre des conférences et des ateliers thématiques sur les techniques de danses collectives amazighes.

Ce festival rendra aussi hommage à des figures artistiques ayant contribué au rayonnement du patrimoine d'Ahwach.

Cet événement est initié en partenariat avec l'Institut Royal de la culture amazighe et avec le soutien de la Maison de l'artisan, du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et du Centre Souss du développement et de la culture.

# Alain Delon: La justice genevoise va devoir se prononcer sur une plainte de ses fils

La justice genevoise va devoir se prononcer sur une plainte déposée par les fils d'Alain Delon visant à obtenir la "destitution" de Christophe Ayela de ses fonctions d'exécuteur testamentaire.

Dans un arrêt du 3 septembre, consulté lundi par l'AFP, la Chambre civile de la Cour de justice à Genève a conclu que la plainte, déposée le 16 septembre 2024 par Anthony et Alain-Fabien Delon, est recevable.

La Cour a renvoyé l'affaire à la Justice de paix, autorité de surveillance des exécuteurs testamentaires pour les personnes domiciliées à Genève, afin "qu'elle entre en matière sur la plainte" et "rende une décision sur le fond".

"Je continue à assumer en toute sérénité ma mission d'exécuteur testamentaire et je reste convaincu que le tribunal écartera les quelques reproches formulés par certains au cours de cette procédure", a déclaré Me Christophe Ayela, à l'AFP.

"J'invite chacun à faire preuve de retenue et d'écoute, afin que nous puissions parvenir ensemble à une issue constructive et béné-

fique pour tous", a-t-il ajouté.

Selon l'arrêt du 3 septembre, les deux fils d'Alain Delon ont fondé leur plainte, en première instance, sur le fait que, selon eux, Me Ayela "se trouvait dans un conflit d'intérêts en raison du mandat d'avocat



qui l'avait lié à Anouchka Delon dans un litige l'opposant à ses frères", "qu'il faisait montre d'un penchant pour la médiatisation" et "qu'il avait tenu des propos hostiles" à leur égard.

Le 14 janvier, la Justice de paix s'était déclarée "incompétente". Mais les deux fils d'Alain Delon avaient fait appel de cette décision le 27 janvier, demandant que leur plainte soit admise. La Cour leur a donné raison, soulignant qu'ils ont fait valoir de nouveaux faits.

Légende du cinéma mondial, Alain Delon, qui s'était fait naturaliser en 2000 en Suisse où il a résidé régulièrement, est mort le 18 août 2024 dans sa propriété de Douchy (Loiret).

D'une santé déclinante au cours de ses dernières années, l'icône de "M. Klein" et de "La Piscine" a vu ses enfants se déchirer autour de sa santé et de son héritage.

Remplaçant un précédent testament de 2015, le testament de 2022 d'Alain Delon, de droit suisse, amende le précédent en faisant notamment d'Anouchka Delon l'unique héritière du droit moral du "Guépard".

Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

GRIVOISE	EN VENTE	NAZI	NUL	QUICHE	ATELIERS	AU DIABLE VERT	RÉCIPROQUE EN BERNE	ÉPUISE
RÉMORA								
				GROSSE ARTÈRE				
DIPLOMATE	SYMBOLE DE L'ARGON	SPONTANÉ	EN CATIMINI	BISMUTH			EN BOUCHE CIMETIÈRE	
RATIFIER								
DONNÉ				POSSESSIF		CHOISI NOTE		
BIZUT	PRONOM		EAU-DEVIE				ALUMINIUM	MAUVAIS FILMS
			VIEUX ROUTIER EN FAIT					
SODIUM	RADIUM		DE BAS EN HAUT EFFORT			LA FÊTE AU STADE		
	UN ALLEMAND RÂPÉ			EN SOLO EN HUIT		DE BAS EN HAUT ARTICLE	ATTACHE	
ZÉRO			NIMBE CHROME					
LA FIN DES HARICOTS		PAGAILLE						
FIN D'ANNÉE		RADIUM		TRANSPIRATIONS				

Solution mots flechés d'hier

INSTANT	I	ACTUS	FOUR	C	BERNIN	B	BOUQUIN	R	DOUVE	RECHU	D
FORTE EN MOU	M	A	J	O	R	I	T	E	NOYÉ	R	E
ROMAINS	M	C	TROIS COURTS	R	A	S	NO ENFANT	V	R	A	C
SCÈNE	P	E	C	O	R	O	N	E	M	O	
SCÈNE	D	R	ORNA	N	A	C	O	U			
SCÈNE	I	O	B	E	T	R	O	L	L		
MACROCEPHALE	M	A	C	R	O	C	E	P	H	A	L
MEC	T	E	V	E	L	O					
MEC	E	T	A	B	O	U	T	I	R		
MEC	O	D	E	B	O	S	I	R	E		
MEC	N	E	U	L	N	A	O	A	T		
MEC	T	R	A	G	E	D	I	E	N	N	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
 Mohamed Benarbia  
**Secrétaire général de la rédaction**  
 Mohamed Bouarab  
**Rédaction**  
 Hassan Bentaleb  
 Alain Bouithy  
 Mourad Tabet  
 Wafaa Mejdoubi  
 Mehdi Ouassat  
 Rachid Meftah  
**Responsable des ressources humaines**  
 Atika Rachdi  
**Directeur artistique**  
 Fouad Ezzafir

**Service technique**  
 Khadija Sabi (Responsable)  
 Myriem Rehane  
 Khadija Halafi  
 Mariama Farki  
 Elkandoussi Elmaadi  
**Révision**  
 Abdelmouein Warrach  
**Secrétariat**  
 Asmaa Tabaa  
**Photographe**  
 Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
 Ahmadou El Katab  
 (Ladyoune)  
 Abdelali khallad  
 (Essaouira)  
**Collaborateurs**  
 Chouaib Sahnoun  
 Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
 33, Rue Amir Abdelkader  
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc  
**E-mail:**  
 Liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
 0522 61.94.04  
**Fax de la rédaction:**  
 0522 62.09.72  
**Service annonces et publicité**  
 E-mail:  
 annonces@libe.ma  
 Youssef El Gahs  
 Mouna El Youssoufi  
 Loubra Baghdadi  
 Latifa Mounib  
 Rkia Ait Dahman  
 Siham Zaïher  
 Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
 3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
 Tél: 0522 31.00.62  
 0522 62.32.32  
 0522 60 23 44  
 Fax: 0522 31.28.10  
**Imprimerie**  
 Les Editions Maghrebines  
**Distribution**  
 SAPRESS  
 Dossier de presse: 130/64  
 Site web: www.libe.ma  
 Journal Libération  
 Libération Maroc  


## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### HORIZONTALEMENT

- Ruse
- De rêve
- Eructe - Bon
- Poussé - Cachée - Précis
- Baie comestible - Outil d'ajustage
- Fameux général - Poisson
- Dilettantes
- Argile rouge - Fin de forme - Roue à gorge
- Molybdène - Lisières
- Parmi - Pour un écran

### VERTICALEMENT

- Le réalisme s'y oppose en art
- Bizarre - Porte charge
- Unité de luminescence - Navire amiral
- Os de poisson - Métal
- Affirmatif - Spirée
- Charpente
- Gagna - Epoque - Liant
- Filtre vivant - Constellation
- Ferment
- Écimé - Mine

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	U	P	H	E	M	I	S	M	E
2	S	T	O	U	P	A		O	U	R
3	T	E	R	N	I	S	S	U	R	E
4	I	R	E	S		S	E	T		S
5	V	U	S		M	I	N	E	E	
6	A	S		O	U	V	E	R	T	E
7	T		L	U	T	E		R		P
8	I	D	E		A		S	A	P	E
9	O	R	I	G	I	N	A	I	R	E
10	N	U		O	S	E		N	E	S

## Grilles de sudoku

### Facile

	1	7	8			2		9
4	3			2		5		8
			6					4
9	4		7	6				
7			5		8			6
				4	2		3	1
6					7			
3	9		5				4	7
1	2			6	9	5		

### Difficile

3	6	9						8
				8		4		
1			4			6		
	1						3	4
		5				8		
7	6						1	
		7			1			9
	8		6					
9				4	2			5

### Moyen

9	2					8		
		1	6				9	3
							2	
2	4	8			1		7	6
			7	4	6			
6	3		2			9	1	4
	8							
1	6				5	2		
		2					3	5

### Expert

	6					4		
		4			7			5
		8		5				9
			7					
4	3	8	6	2	5		9	
				4				
	9		1		6			
1			9			3		
		7						2

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

### Facile

8	9	6	3	5	7	1	2	4
1	4	3	8	2	6	7	9	5
5	2	7	1	9	4	8	3	6
3	7	8	6	4	5	9	1	2
4	5	1	9	8	2	3	6	7
9	6	2	7	1	3	5	4	8
6	1	5	4	7	9	2	8	3
2	3	9	5	6	8	4	7	1
7	8	4	2	3	1	6	5	9

### Difficile

1	6	4	8	5	3	9	7	2
5	3	7	9	2	4	6	1	8
9	2	8	6	1	7	5	3	4
6	8	5	1	7	2	3	4	9
3	7	9	5	4	6	8	2	1
4	1	2	3	9	8	7	5	6
7	9	1	2	8	5	4	6	3
2	5	3	4	6	9	1	8	7
8	4	6	7	3	1	2	9	5

### Moyen

8	4	3	1	7	6	9	5	2
6	5	2	3	9	8	4	7	1
1	7	9	4	2	5	8	6	3
7	3	5	8	6	9	2	1	4
4	8	1	2	3	7	5	9	6
9	2	6	5	4	1	7	3	8
3	9	7	6	8	4	1	2	5
2	1	8	9	5	3	6	4	7
5	6	4	7	1	2	3	8	9

### Expert

5	1	4	9	8	7	2	3	6
7	9	8	2	6	3	4	5	1
6	2	3	5	1	4	9	8	7
3	4	5	7	9	6	8	1	2
9	8	2	3	5	1	7	6	4
1	6	7	4	2	8	3	9	5
4	5	6	8	3	2	1	7	9
8	7	9	1	4	5	6	2	3
2	3	1	6	7	9	5	4	8

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
DELÉGATION  
PREFECTORALE  
AIN CHOCK  
CENTRE HOSPITALIER  
PREFECTORAL  
AIN CHOCK  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SIM-  
PLIFIÉ SUR OFFRE  
DE PRIX N°8/2025  
(Séance publique)  
Le 23/09/2025 à 10  
heures, il sera procédé à la  
salle de réunion du CHP  
AIN CHOCK 300 hay moulay  
abdellah ain chock à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel d'offres  
ouvert simplifié sur offre de prix  
n°8-2025 relatif à :  
MAINTENANCE PRE-  
VENTIVE ET CORRECTIVE  
DU MATERIEL  
MEDICO-TECHNIQUE  
REPARTIE EN 3 LOTS :  
LOT N° 1 : LA MAINTENANCE  
PREVENTIVE ET CORRECTIVE  
DU SERVICE DE RADIOLOGIE  
RELEVANT DU CHP AIN CHOCK  
LOT 2 : LA MAINTENANCE  
PREVENTIVE ET CORRECTIVE  
DE L'OSTEODENSITOMETRE  
DU SERVICE DE RADIOLOGIE  
RELEVANT DU CHP AIN CHOCK  
LOT 3 : LA MAINTENANCE  
PREVENTIVE ET CORRECTIVE  
DE L'AUTOMATE D'IMMUNOLOGIE  
DU SERVICE DE LA BIOLOGIE  
MEDICALE RELEVANT DU CHP AIN

CHOCK  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
comme suit :  
Lot1 : 580 800.00 cinq cent  
quatre vingt mille huit cent  
dirhams TTC  
Lot 2 : 33 818.4 trente trois  
mille huit cent dix huit  
dirhams et quarante centimes  
Lot 3 : 26 400.00 vingt six  
mille quatre cent dirhams  
TTC  
Le cautionnement provisoire  
est fixé comme suit :  
Lot1 :10 000.00 dhs dix  
mille dirhams  
Lot 2 : 600 .00 dhs six cent  
dirhams  
Lot 3 : 500.00 dhs cinq cent  
dirhams  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret des marchés  
publics  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par les articles 5 du règlement  
de consultation  
N° 5960/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUEL-  
MIM -OUED NOUN  
PROVINCE DE SIDI INFI  
ETABLISSEMENT  
DE COOPERATION  
INTERCOMMUNALE  
"IFNI ALKOBRA"  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT NATIONAL  
N°01/2025/L.A.K  
Le 08 Octobre 2025 à 10h  
:00 minutes , Il sera pro-  
cédé, dans le siège de l'éta-  
blissement de coopération  
intercommunale IFNI AL-  
KOBRA à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert national sur of-  
fres de prix , pour :  
Etude Technique et Suivi  
des Travaux d'Aménage-  
ment et d'exploitation du  
centre d'enfouissement  
Technique des déchets mé-  
nagers et assimilés de la  
province de Sidi Infi  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse:www.marchespu-  
blics.gov.ma.  
L'estimation des couts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de 780 000,00dhs  
(SEPT CENT QUATRE  
VINGT MILLE DIRHAMS)  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme 15  
000,00 dhs ( QUINZE  
MILLE DIRHAMS).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-

vent être conformes aux  
dispositions des articles de  
30 à 34 du décret n° 2-22-  
431 du 15 chaabane 1444 (8  
mars 2023) relatif aux mar-  
chés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 09 du règle-  
ment de consultation.  
N° 5961/PA  
FIDUCIAIRE CAFMA  
RUE TRIPOLI N° 26 ALI  
CHEIKH - NADOR -  
TEL : 05.36.33.24.64  
DISSOLUTION  
1- Aux termes de l'as-  
semblée générale Extraordi-  
naire du 04/08/2025  
l'associée unique de la so-  
ciété « AOUM MEDICAL  
» SARL A.U au capital de  
100.000,00 DHS, sise à 580  
BD AL MASSIRA 2EME  
ETAGE APPT N° 03  
NADOR, ont décidé :  
• Dissolution anticipée de  
la société ;  
• Nomination d'un liquida-  
teur ;  
• Fixation du siège de la li-  
quidation ;  
• Pouvoirs à conférer ;  
2 - Dépôt légal effectué au  
tribunal de première in-  
stance de NADOR le 03/09/2025  
sous le N°  
10833.  
N° 5962/PA

FIDUCIAIRE CAFMA  
RUE TRIPOLI N° 26  
LAARY CHEIKH  
- NADOR -  
TEL : 05.36.33.24.64  
AUGMENTATION  
DU CAPITAL SOCIAL  
DE LA SOCIETE  
REDUCTION  
DU CAPITAL SOCIAL  
DE LA SOCIETE  
1- Aux termes de l'as-  
semblée générale Extraordi-  
naire du 25/06/2025 les  
associés de la SOCIETE «  
STE AUTO ECOLE JAMAL  
NAJIM » SARL au capital  
de 100.000,00 DHS, sise au  
COOPERATIVE AL FATH  
KARIAT AREKMANE  
KEBDANA NADOR, ont  
décidé : • Augmentation  
du capital social de la so-  
ciété de 100.000,00 DHS au  
1.850.000,00 DHS ;  
• Réduction du capital so-  
cial de 1.850.000,00 DHS au  
1.070.000,00 DHS ;  
• Mise à jour du statut de la  
société ;  
• Pouvoirs à conférer.  
2 - Dépôt légal effectué au  
tribunal de première in-  
stance de NADOR le  
02/09/2025 sous le N°  
10834.  
N° 5963/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE  
DE LAQRAQRA  
APPEL D'OFFRES OU-  
VERT NATIONAL SUR  
OFFRES DES PRIX  
N°03/LAQ/2025

Le Mercredi 08 octobre  
2025 à 10 heures du matin,  
il sera procédé, dans la salle  
de réunion de la Com-  
mune de LAQRAQRA à  
l'ouverture des plis relatifs  
aux : Travaux De Construc-  
tion De 20 Abris Pour Les  
Usagers De Transport Sco-  
laires, à la commune de  
LAQRAQRA, PROVINCE  
DE SETTAT  
Le dossier de l'appel d'of-  
fres doit être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés de l'Etat www.mar-  
chespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: (7.500,00 Dhs) SEPT  
MILLE CINQ ENT DI-  
RHAMS. L'estimation du  
coût des prestations est  
fixée à : 398.128,80 DHS  
TTC(TROIS CENT QUAT-  
RE VINGT DIX HUIT  
MILLE CENT VINGT  
HUIT DHS).  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 30 à34 du décret  
n°2-22-431 du 15 chaabane  
1444(08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés de  
l'Etat www.marchespu-  
blics.gov.ma.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 11 du règle-  
ment de consultation.  
N° 5964/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHICHAOUA  
CERCLE DE MEJAT  
CAIDAT DOUIRANE  
COMMUNE DOUIRANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2025**

Le 09/10/2025 à 11heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Douirane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Objet:**

**A-TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE PUBLIC ET ESPACES VERTS AU CENTRE DE LA COMMUNE SUR UNE SUPERFICIE DE 7000 M²**  
**B-TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE PROXIMITÉ AU CENTRE DE LA COMMUNE**

- Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 62000,00 dhs (Soixante-deux mille dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
**3 237228,00 (Trois millions deux cent trente-sept mille deux cent vingt huitdirhamsTTC)**
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
- les dossiers des concurrents doivent **OBLIGATOIREMENT** être déposés sur le portail marocain des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
- Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
J : Électricité	J4	4
V : Aménagement d'espaces verts et jardins	V1	3
O : Travaux de revêtements courants	O1	3

N° 5959/PA

الجمهورية المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

**Avis rectificatif D Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix**  
**N°: 88J/INV/2025 du 01/10/2025 à 13H**

Le 03/10/2025 à 13h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°: 88J/INV/2025 pour ÉTUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE QUALITE DES MATERIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE METTOUH. COMMUNE TERRITORIALE METTOUH .PROVINCE D'EL JADIDA..

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse:www.marchespublics.gov.ma.  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
**50 000,00Dhs(CinquanteMille Dirhams).**  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **1000,00Dhs (Mille Dirhams)**  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret: relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

**il faut remplacer :**

N°: 88J/INV/2025 du 01/10/2025 à 13H

**par**

N°: 88J/INV/2025 du 03/10/2025 à 13H

N° 5958/PA

**OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE PROJETS LGV - DIRECTION SUPPORT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 25E015/PLGV**  
**SÉANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE DES PLS**  
 Le 09/10/2025 à 9 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation de : SUIVI DES TRAVAUX ELECTRICITE DU PROJET DE CONSTRUCTION DES DEUX GARES DE SKHIRAT ET BOUZNIKA  
 Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et du site Web de l'ONCF à l'adresse [www.oncf.ma](http://www.oncf.ma).  
 Les modifications du dossier d'appel d'offres sont consultables suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

- Le cautionnement provisoire n'est pas prévu.
- L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est de 130 000.00 DH/HT.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original des certificats d'agrément dans les domaines D15 et D18 délivrés par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

**N° 5919/PA**

Royaume du Maroc  
 Archives du Maroc  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 08/2025 (SEANCE PUBLIQUE)**  
 Le lundi 06 octobre 2025 à 10h, il sera procédé, au siège des Archives du Maroc sise à 05, Avenue Ibn Batouta, BP : 764, Agdal, - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 08/2025 concernant le traitement physique, tri et conditionnement des archives définitives aux Archives du Maroc (Lot unique).  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions deux cent onze mille sept cent quatre-vingt dhs TTC (2.211.780,00dhs).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante quatre mille dirhams (44.000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.  
 Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics, les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 La visite des lieux est prévue le mardi 30/09/2025 à 11h.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 08, 09 et 10 du règlement de consultation.

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 REGION RABAT  
 SALE KENITRA  
 PROVINCE DE KENITRA  
 CERCLE SOUK LARBAA DU GHARB CAIDAT KARIAT BENOUDA  
 COMMUNE TERRITORIALE BENI MALEK  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE N° : 03 / 2025**  
 \* SEANCE PUBLIQUE \*

Le 09/10/2025 à 11 heures du matin, il sera procédé, au bureau de président de la commune territoriale de Beni Malek à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :

Travaux d'extensions et de renforcement du réseau basse tension pour électrification des foyers sis aux douars rattachés à la commune territoriale Beni Malek aux douars BOURK, LAAREB (OULED HCINE), OULED RIAHI, JBEL DEL LAAREB, OULED BENSBA SAKHRA OULED AISSA, SIAKA (OULED ZYAR), SERBATA (OULED ZYAR), OULED MOUMEN (OULED ZIAR), JEAARNA, OULED MAJDOUB, LAAYAFTA ET OULED EL MEKKI

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (558138,30 DH) cinq cents cinquante huit mille cent trente huit dirhams 30 cts.  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 11000,00 DH (onze mille dirhams)

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent produire une copie légalisée certifiée conforme à l'original d'agrément dans le domaine de construction des réseaux électriques en cours de validité à la date d'ouverture de l'offre.

Certificat d'agrément MT-BT0 (Travaux)  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**N° 5921/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 REGION RABAT  
 SALE KENITRA  
 PROVINCE DE KENITRA  
 CERCLE SOUK LARBAA DU GHARB CAIDAT KARIAT BENOUDA  
 COMMUNE TERRITORIALE BENI MALEK  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE N° : 03 / 2025**  
 \* SEANCE PUBLIQUE \*

Le 09/10/2025 à 11 heures du matin, il sera procédé, au bureau de président de la commune territoriale de Beni Malek à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :

Travaux d'extensions et de renforcement du réseau basse tension pour électrification des foyers sis aux douars rattachés à la commune territoriale Beni Malek aux douars BOURK, LAAREB (OULED HCINE), OULED RIAHI, JBEL DEL LAAREB, OULED BENSBA SAKHRA OULED AISSA, SIAKA (OULED ZYAR), SERBATA (OULED ZYAR), OULED MOUMEN (OULED ZIAR), JEAARNA, OULED MAJDOUB, LAAYAFTA ET OULED EL MEKKI

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (558138,30 DH) cinq cents cinquante huit mille cent trente huit dirhams 30 cts.  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 11000,00 DH (onze mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent produire une copie légalisée certifiée conforme à l'original d'agrément dans le domaine de construction des réseaux électriques en cours de validité à la date d'ouverture de l'offre.

Certificat d'agrément MT-BT0 (Travaux)  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**N° 5922/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE D'ESSAOUIRA  
 CAIDAT DE SMIMOU  
 COMMUNE SMIMOU  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° :02/2025**  
 le marché est réservé aux PME

Le LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025 à 10h00min sera procédé dans les bureaux siège de la commune smimou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix, pour :**RACCORDEMENT DE**

**MAISONS SITUEES AU CENTRE DE LA COMMUNE SMIMOU EN EAU POTABLE**

Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8mars 2023 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23juin2023 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de (Deux Mille Dirhams),2000,00 dhs  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (153 292,32dhs) Cent Cinquante TroisMille Deux CentQuatre vingt deuxDirhams 32cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05du règlement de la consultation ;

**N° 5923/PA**



**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION**

**AVIS RECTIFICATIF**  
**APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL**  
**N° 24/AOO/DPJR/ANP/2025**

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° 24/AOO/DPJR/ANP/2025, qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

- La visite et la réunion d'information auront lieu le 22/09/2025 à 11h00 au port de Jorf Lasfar.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureaux des Marchés - au km 22 route de Oualidia - EL JADIDA -

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région  
 Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)  
 Tél : 05.29.05.99.49/ 06.20.69.51.82/06.20.69.53.11 - Fax : 05.23.34.54.31

**N° 5924/PA**

المملكة المغربية  
 Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES international**  
**OUVERT SUR OFFRES DE PRIX EN SEANCE PUBLIQUE**  
**N° 18/DRAO/2025**

**LE MAITRE D'OUVRAGE DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL A OUIDA, PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLICS QUE :**

- La date d'ouverture des plis est fixée le 23/09/2025 à 10 heures
- L'estimation administration des couts des prestations : 1 756 800.00 dhs (un million sept cent cinquante-six mille huit cent dirhams).

Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental  
 Boulevard Mastapha Loujdi, BP : 794, Oujda

المديرية الجهوية للفلاحة جهة الشرق  
 شارع مصطفى لوجدي ب.م. 794 - و.ج.د

☎ 05 36 70 67 16 - 📠 05 36 68 94 20 - ✉ [bdra-oc@agriculture.gov.ma](mailto:bdra-oc@agriculture.gov.ma)

**N° 5925/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA  
AIT BAHHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES  
TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIE  
N° 19 /INDH/2025  
Le 22/09/2025, A 11 H  
Il sera procédé, à la division  
des Affaires financière de la  
Province de Chtouka Ait  
Baha, au bureau n°21 ; à l'ou-  
verture des plis relatifs à l'ap-  
pel d'offres Ouvert simplifié  
sur offres de prix N°  
19/INDH/2025  
du  
22/09/2025 à 11H, pour :

pli distinct au plus tard le  
jour ouvrable précédant la  
date d'ouverture des plis ou  
remis, séance tenante, au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement  
de consultation.

N° 5926/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA  
AIT BAHHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES  
TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL

siers des concurrents doivent  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 30 à 34 du  
décret n° 2-22-431 du 15  
chaabane 1444 (08 mars 2023)  
relatif aux marchés Publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs plis par voie élec-  
tronique dans le portail des  
marchés publics accessible à  
l'adresse :www.marchespub-  
lics.gov.ma  
Les catalogues exigés par le  
dossier d'appel d'offres, doi-  
vent être déposés au bureau  
du service des marchés relevant  
du secrétariat général  
de la province Chtouka Ait  
Baha, au plus tard le  
22/09/2025 à 16h30 (date et  
heure limites pour le  
dépôt)ou remis, séance te-

personnel et des invités de la  
Direction Générale de la Mé-  
téorologie à l'occasion du  
forum climAfrica 2025 à  
Rabat  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse  
:www.marchespublics  
.gov.ma.  
-L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de :  
Cent quatre-vingt-dix-huit  
mille dirhams TTC (198  
000,00 dhs TTC)  
-Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
:deux mille cinq cent dhs  
(2500,00dhs)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doivent  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 30 à 34 du  
décret relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics accessi-  
ble à l'adresse :www.mar-  
chespublics.gov.ma.  
Les pièces justificatives à  
fournir, sont celles prévues  
par l'article n°5du règlement  
de consultation.

N° 5928/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE D'OUAOUI-  
ZERTH CAIDAT  
D'OUAOUIZERTH  
CT DE BIN EL OUIDANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 01 /2025 /CT.BIN  
EL /PAZ =

Le 06 Octobre2025 à 11 H, il  
sera procédé, dans le bureau  
de Monsieur le Président du  
Conseil Communale de Bin  
El Ouidane, Province Azilal,  
à l'ouverture des plis relatifs  
aux appels d'offres sur offres  
de prix pour : Travaux rela-  
tifs à la construction de Trois  
(3) réservoirs d'eau au douar  
Ait Alla et douar Ait El Ba-  
kour à la Commune De

N° 02/2025/CT.BIN  
EL/PAZ =  
Le 06 Octobre2025 à 12 H, il  
sera procédé, dans le bureau  
de Monsieur le Président du  
Conseil Communale de Bin  
El Ouidane, Province Azilal,  
à l'ouverture des plis relatifs  
aux appels d'offres sur offres  
de prix pour : Travaux rela-  
tifs à la construction de qua-  
tre(4) locaux commerciaux  
au centre de Bin El Ouidane  
, Province D'Azilal.  
- Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
:Cinq Mille Huit Cent dir-  
hams (5800.00  
DHS).  
- L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Deux Cent  
Quatre Vingt Dix Mille Trois  
Cent Quarante Dirhams  
( 290340.00 DHS).  
- Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse  
:www.marchéspublics.  
gov.ma  
- Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doivent  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 30 à 34 du  
décret n° 2-22-431 du 15  
chaabane 1444 (08/03/2023)  
relatif aux marchés publics  
- Les concurrents doivent dé-  
poser leurs plis par voie élec-  
tronique dans le portail du  
marché public conformé-  
ment à l'arrêté du ministre  
de l'économie et des finances  
n° 23.1692 du 23/06/2023  
- Les concurrents doivent  
présenter des attestations de  
références pouvant sur la  
construction des réservoirs  
d'eau minimum deux (02)  
attestations doivent être  
fournies dont les travaux  
soient exécutés pendant les  
quatre années précédentes.  
- Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 28 du Décret  
n°2.22.431 précité et l'article  
09 du règlement de consul-  
tation.  
N.B :La visite des lieux des  
travaux sera le 02/10/2025 à  
10h.

N° 5930/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE D'OUAOUI-  
ZERTH CAIDAT  
D'OUAOUIZERTH  
CT DE BIN EL OUIDANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 01 /2025 /CT.BIN  
EL /PAZ =

Le 06 Octobre2025 à 11 H, il  
sera procédé, dans le bureau  
de Monsieur le Président du  
Conseil Communale de Bin  
El Ouidane, Province Azilal,  
à l'ouverture des plis relatifs  
aux appels d'offres sur offres  
de prix pour : Travaux rela-  
tifs à la construction de Trois  
(3) réservoirs d'eau au douar  
Ait Alla et douar Ait El Ba-  
kour à la Commune De

N° 5930/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE D'OUAOUI-  
ZERTH CAIDAT  
D'OUAOUIZERTH  
CT DE BIN EL OUIDANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 5929/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION GENERALE DES ROUTES

DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT

CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE BENSILIMANE

Objet : Travaux de déplacement des réseaux électriques HTA/BT relevant de SRM/CS au niveau de la RN1 PK308+400 au PK315+500 –Province de Benslimane

**AVIS DE RECTIFICATION  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° BS/08/2025/CFR DU 23/09/2025 à 12 h**

Le Directeur Provincial De L'Equipement, du Transport Et de La Logistique De Benslimane porte à la connaissance des concurrents que :

**- Le dossier technique à produire est composé de :**

Une Copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualification
J (Electricité)	1	<b>- J6 :(Réalisation de réseau électrique MT et transformation MT-BT et réseaux basse tension)</b>

**-Le Présent appel d'offres ouvert est national au lieu de International.**

**- Modification du CPS et du RC au PMMP.**

N° 5933/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DES ROUTES

DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT

CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE BENSILIMANE

Objet :Travaux de déviation des réseaux d'eau potable au niveau de la RN1 du PK298+156 au PK315+500 –Province de Benslimane

**AVIS CORRECTION  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERTNational N°BS/07/2025/CFR  
OUVERTURE DES PLS LE 23/09/2025 à 11 heures**

Le Directeur Provincial De L'Equipement, du Transport Et de La Logistique De Benslimane porte à la connaissance des concurrents que :

**- Que le présent appel d'offres ouvert est national au lieu de International**

Le reste est Inchangé.

N° 5932/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE PÉDAGOGIE ET DE FORMATION BENI MELLAL AÏENFRA  
DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SUR OFFRE DE PRIX  
ET D'UNE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE**

Le Mercredi 06Octobre 2025) l'heure citée au tableau ci-dessous, en séance publique, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale d'Azilal, sis à BV HASSAN II, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert/nationaux sur offres de prix et d'une consultation architecturale ouverte suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Budget D'approx Des plis	Cautionnement Provisoire (En DHS)	Certificat de qualification et de classification demandé	L'estimation du coût des prestations (en DHS TTC)
ITNV/2025/AZ	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉGULATION DES BATIMENTS ET D'INSTALLATIONS DE COLLÈGE AJT MANSOUR À LA COMMUNE D'AJT MANSOUR ET COLLÈGE TANIOT À LA COMMUNE DE TANIANT, PROVINCE D'AZILAL, EN LOUENQUE.	10000	20 000,00 (Vingt mille)	Niveau : A / Qualification : A2-A3 Classe minimale : 4	1 409 680,00 Un Million quatre cent neuf mille six cent quatre vingt huit dirhams deux cent quatre
IBNV/2024/AZ	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉGULATION DE L'ÉCOLE ELAFEN À LA MUNICIPALITÉ D'AZILAL, PROVINCE D'AZILAL, EN LOUENQUE.	11000	15 000,00 (Quinze mille)	Niveau : A / Qualification : A2-A3 Classe minimale : 4	981 912,00 Neuf cent quatre vingt et un mille neuf cent deux dirhams deux cent quatre
IBNV/ETUC/2025/AZ	ÉTUDES ARCHITECTURALES ET DEVI DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE 203 VOIES SALLER DE CLASSE PRÉPARATOIRES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ÉNERGEMENT PRIMAIRE RELIANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL EN LOUENQUE.	12000	---	---	ESTIMATION DE COÛT DES PRESTATIONS (EN DHS TTC) 2 300 000,00 DHS (deux millions trois cent mille dirhams hors taxes.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 5931/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**REGION GUELMIM**  
**OUED NOUN**  
**PROVINCE D'ASSA-ZAG**  
**CONSEIL PROVINCIAL**  
**D'ASSA ZAG**

**Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié**  
**N° 98/2025/BP**

Le 23/09/2025 à 12 h 00 Min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Achat du matériel et des fournitures de BOUCHERIE au profit de la Coopérative DIYAROU à ASSA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille neuf cent dix-neuf mille six cent dix-neuf Dirhams 00 Cts (2.900,00 Dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quarante-cinq Mille Dirhams 00 Cts TTC (145.000,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces justificatives relatifs aux marchés publics. Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation. **N° 5935/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**REGION GUELMIM**  
**OUED NOUN**  
**PROVINCE D'ASSA-ZAG**  
**CONSEIL PROVINCIAL**  
**D'ASSA ZAG**

**Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié**  
**N° 96/2025/BP**

Le 23/09/2025 à 11 h 00 Min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Acquisition d'équipement et matériels de la menuiserie en aluminium au profit de la Coopérative FAISKE à Assa. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille six cent dix-neuf mille six cent dix-neuf Dirhams 00 Cts (2.600,00 Dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente mille Dirhams 00 Cts TTC (130.000,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces justificatives relatifs aux marchés publics. Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation. **N° 5934/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**REGION GUELMIM**  
**OUED NOUN**  
**PROVINCE D'ASSA-ZAG**  
**CONSEIL PROVINCIAL**  
**D'ASSA ZAG**

**Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié**  
**N° 97/2025/BP**

Le 23/09/2025 à 11 h 30 Min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Acquisition de Matériels de construction au profit de la Coopérative SANAFZOU à Assa. Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille neuf cent dix-neuf mille six cent dix-neuf Dirhams 00 Cts (2.900,00 Dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quarante-cinq Mille Dirhams 00 Cts TTC (145.000,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces justificatives relatifs aux marchés publics. Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

**N° 5935/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**REGION GUELMIM**  
**OUED NOUN**  
**PROVINCE D'ASSA-ZAG**  
**CONSEIL PROVINCIAL**  
**D'ASSA ZAG**

**Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié**  
**N° 96/2025/BP**

Le 23/09/2025 à 11 h 00 Min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Acquisition d'équipement et matériels de la menuiserie en aluminium au profit de la Coopérative FAISKE à Assa. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille huit cent dix-neuf mille six cent dix-neuf Dirhams 00 Cts (2.800,00 Dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quarante mille Dirhams 00 Cts TTC (140.000,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces justificatives relatifs aux marchés publics. Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation. **N° 5936/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**REGION GUELMIM**  
**OUED NOUN**  
**PROVINCE D'ASSA-ZAG**  
**CONSEIL PROVINCIAL**  
**D'ASSA ZAG**

**Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié**  
**N° 95/2025/BP**

Le 23/09/2025 à 10 h 30 Min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Achat du matériel et des fournitures de BOUCHERIE au profit de la Coopérative AIT TALEB à ASSA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille six cent dix-neuf mille six cent dix-neuf Dirhams 00 Cts (2.600,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente mille Dirhams 00 Cts TTC (130.000,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures,

des documents et des pièces justificatives aux marchés publics. Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation. **N° 5937/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**REGION GUELMIM**  
**OUED NOUN**  
**PROVINCE D'ASSA-ZAG**  
**CONSEIL PROVINCIAL**  
**D'ASSA ZAG**

**Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié**  
**N° 94/2025/BP**

Le 23/09/2025 à 10 H 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Acquisition du matériel et des équipements du tissage des tentes au profit de la coopérative NISSAE AADI à ASSA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille six cent dix-neuf mille six cent dix-neuf Dirhams 00 Cts (2.600,00 Dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente Mille Dirhams 00 Cts TTC (130.000,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les candidats doivent : Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 04/05 du règlement de consultation. **N° 5938/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'EL JADIDA**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**D.A.A./S.B.M**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**SIMPLIFIEN°50/2025/BG**

Le 24 Septembre 2025 à 10h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadid dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 50/2025/BG du 24 Septembre 2025 Pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'ANNEXE ADMINISTRATIVE ANNAKHIL COMMUNE MY ABDELAH- PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme comme suit : (279.516,00 DH TTC) Deux cent soixante dix neuf mille cinq cent seize Dirhams TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinq Mille Dirhams (5 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le mercredi 08/10/2025 à 11 h, il sera procédé, dans le siège de la commune de SIDI Ali Belkacem, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°16/2025/CSAB pour : Renforcement route Communale ( Foug el oued - lamrija) Commune Sidi Ali Belkacem -Province Taourirt REGION DE L'ORIENTAL.

Le dossier de l'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à SIX CENT DIX MILLE DIRHAMS TTC (610000,00 DH TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à ONZE MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT QUINZE DIRHAMS (11895,00 dh).

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics. **N° 5940/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE**  
**DE GUAIR-ZIZ-RHÉRIS**  
**1.09.0011.001.001.001.001.001**



المصلحة المغربية  
 ومصلحة الحوض المائي  
 لسبتين زيز-رهريس

**Avis rectificatif n°1 de l'appel d'offres ouvert national**

**N°61/2025/ABH-GZR**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n°61/2025/ABH-GZR du Mercredi 17/09/2025 à 09h30min, relatif à : Assistance technique pour l'examen des dossiers de projets d'investissement et l'étude de Plans d'Aménagement dans la zone d'Action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guair-Ziz-Rhêris, publié au journal Rissalat Al Oumma n°13120 du 23-24/08/2025, et au journal Libération n°10590 du 23-24/08/2025 a été rectifié comme suit :

**Modification de la date d'ouverture des plis :** au lieu du 17/09/2025 à 09h30min elle sera le 24/09/2025 à 10h00min.

La version rectifiée du dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

**N° 5941/PA**

## VIVA MOBILYA

Siège social :  
RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI Casablanca.

I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 04/09/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants : \* Objet : la société a pour objet directement : - l'importation, l'exportation, l'achat et la vente de meubles. L'achat et la vente de tous produits, matières, marchandises ou matériels de quelque nature que ce soit. \* Dénomination : « VIVA MOBILYA » \* Siège : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI Casablanca. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1.000 parts de 100,00 DHS toutes libérées, répartie comme suit : Monsieur SOLHAN MEHMET : 1000 PARTS, -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Monsieur KARATAS ERDINC pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 987453 en date du 09/09/2025, RC N° 692671.

## N° 5943/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°42/2025/DPA/4/SMOPFFA Du 08/10/2025 A 10Heures

Le 08/10/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix N°42/2025/DPA/4/SMOPFFA Du 08/10/2025 A 10 Heures ayant pour objet : Achat de matériels technique (mangeoires et abreuvoirs) au profit de la coopérative Tal' et boutferda dans le cadre du Programme de l'Agriculture Solidaire Centré sur l'Elevage (ASCE).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Cinquante-Trois Mille Quatre cent Quarante Dirhams et 00 centimes (253 440,00DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : quatre Mille Dirhams(4000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8

mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement envoyer leurs plis par voie électronique sur le portail Marocain des marchés publics.

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

## N° 5944/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Beni Mellal Khenifra  
Province de Beni-Mellal  
Secrétariat Général  
DBM/SM

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE SIMPLIFIE SEANCE PUBLIQUE  
N° 01/C.A -INDH/2025

Le 30/09/2025 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Beni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour :

REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX CONCERNANT LA CONSTRUCTION DES UNITES PRESCOLAIRES EN MILEUX RURAL RELEVANT DE LA PROVINCE BENI MELLAL.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés / Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1.697.500,00 Dh (un Million Six cent quatre vingt dix-sept Mille Cinq Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les Architectes peuvent :  
✶ Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Beni-Mellal (D.B.M/SM).

✶ Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

✶ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Une visite des lieux, est prévue le 24/09/2025 à 10 Heures, rendez-vous à la division des Equipements (D.E), à la wilaya. (Présence obligatoire).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation architecturale.

turale.

## N° 5945/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région Casablanca-Settat  
Province de Settat  
Commune de Ben Ahmed  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX  
N° 06/BAH/2025

Le 25/09/2025 à 11heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune de Ben Ahmed à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert Simplifié sur offres de prix-pour l'Acquisition d'une Ambulance Equipée au Profit de la Commune de Ben Ahmed Province de Settat. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9000,00 dhs (Neuf Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de 470400,00dhs (Quatre Cent Soixante-dix Mille Quatre Cent Dirhams) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt et retrait des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32,34 et 35 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

En effet, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement par voie électronique via le portail marocain des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions fixées par l'article 9 de l'arrêté de ministre délégué

auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, Les prospectus, notices, et documents techniques demandés, doivent être mis dans un pli distinct et déposés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, au bureau d'ordre de la Commune de Ben Ahmed, ou remis séance tenante au président de la commission

d'appel d'offres ou déposés par voie électronique au portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

## N° 5946/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie régionale de l'Education et de la formation Draa-Tafilalet  
Direction provinciale Ouarzazate

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE N°11/EXP/2025

Le 22/09/2025 à partir de 10h00, il sera procédé au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate sise à :

Angle Avenue Mohamed VI et avenue Al Mouahidine - Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux simplifiés relatifs à : Prestation de restauration au profit des participants aux sessions de formation continue organisées par la direction provinciale de l'académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate (Lot unique). L'estimation maximum des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 795 080,00DHS TTC.

(Sept cent quatre-vingt-quinze mille quatre-vingts Dirhams, Zéro Centime)

- L'estimation minimum des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 397 540,00DHS TTC. (Trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent quarante Dirhams et zéro centime)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00dhs (Quinze mille dirhamset zéro centime).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

NB /Les prospectus et notices sont à déposer avant le ...22-09-2025 à 14heures.

## N° 5948/PA

## MODIFICATION

I/- suivant au PV de l'AGE en date du 01/10/2024 de la société ELBO OPTIQUE SARL, il a été décidé :

\*. Transférer le siège social de la dite société du RCD PARCELLE NR 304 FE AVENUE FARHAT HACHAD CITE DAKHLA AGADIR à la nouvelle adresse : OP ESSALAM 2 GH 18 5 MAG ESSALAM 2 GH18 MAG CASA.

\*. La mise à jour des statuts.

II/- Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au tribunal de commerce CASABLANCA le 10/07/2025 sous le numéro 684879.

N° 5949/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION  
UNIVERSITE MOHAMED PREMIER  
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE  
OUJDA

## Avis d'appel d'offres ouvert simplifié N°03 FMPO 2025

Le 23/09/2025 à 10H00MIN il sera procédé, dans la salle de réunion de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 03 FMPO 2025 du 23/09/2025 à 10H00MIN pour : Achat de mobilier d'enseignement pour le centre de simulation pharmaceutique de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des mobilier d'enseignement établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot unique : 348 180,00 DHS TTC (Trois cent quarante-huit mille cent quatre-vingts dirhams toutes taxes comprises);

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot unique : 6 000,00Dhs (Six mille dirhams);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés soit :

- Dans le bureau des affaires financières de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.
- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du Règlement de Consultation.

N° 5942/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale Du Préscolaire  
& des Sports  
Académie Régionale  
de l'Éducation et  
de la Formation  
De la Région Casablanca  
Settat  
Direction provinciale  
d'El Jadida  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE N°  
10J/CA/INV/2025

Le 06/10/2025, à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour : LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE HAD OULAD AISSA. COMMUNE TERRITORIALE OULAD AISSA. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2 500 000,00 DH H.T (Deux Millions Cinq Cent Mille Dirhams Hors Taxes). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
• Soit déposer leurs plis contre récépissé à la Direction Provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida sis à 01 rue Victor Hugo.  
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du maître d'ouvrage.  
• Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale ouverte groupée au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation architecturale ouverte simplifiée. Une visite des lieux sera organisée par le maître d'ouvrage à l'intention des concurrents le 24/09/2025 à 12h

N° 5950/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale  
Du Préscolaire &  
des Sports  
ACADEMIE REGIONALE  
D'EDUCATION  
DE LA REGION CASA-  
BLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVIN-

CIALE D'EL JADIDA  
Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix  
N°: 89J/INV/2025  
du06/10/2025 à 11H  
Le06/10/2025 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 89J/INV/2025 pour LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE HAD OULAD AISSA. COMMUNE TERRITORIALE OULAD AISSA. PROVINCE D'EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 50 000,00Dhs(Cinquante-Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1000,00Dhs (Mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des 5dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 5951/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale Du Préscolaire  
& des Sports  
ACADEMIE REGIONALE  
D'EDUCATION DE  
FORMATION  
DE LA REGION CASA-  
BLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVIN-  
CIALE D'EL JADIDA  
Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix  
N°: 90J/INV/2025  
du06/10/2025 à 12H

Le06/10/2025 à 12h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°: 90J/INV/2025 pour LE CONTROLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE HAD OULAD AISSA. COMMUNE TERRITORIALE OULAD AISSA. PROVINCE D'EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

.gov.ma.  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 50000,00Dhs(Cinquante Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1000,00Dhs (Mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 5952/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale Du Préscolaire  
& des Sports  
ACADEMIE REGIONALE  
D'EDUCATION DE  
FORMATION  
DE LA REGION CASA-  
BLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVIN-  
CIALE D'EL JADIDA  
Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix  
N°: 91J/INV/2025  
du06/10/2025 à 13H

Le06/10/2025 à 13H00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°: 91J/INV/2025 pour ÉTUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDS DE

FOUILLES, CONTROLE DE QUALITE DES MATERIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE HAD OULAD AISSA. COMMUNE TERRITORIALE OULAD AISSA. PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 50 000,00Dhs(Cinquante-Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1000,00Dhs (Mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 5953/PA

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DES  
CHEMINS DE FER  
POLE PROJETS LGV –  
DIRECTION SUPPORT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°25T038/PLGV

Le 03/10/2025 à 9 heures (Heure locale), Il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation des Travaux de mise en conformité des lignes électriques HT-THT relevant de la Direction Transport Sud de l'ONEE impactées par le projet de ligne à grande vitesse Kénitra Marrakech

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et du site Web de l'ONCF à l'adresse [www.oncf.ma](http://www.oncf.ma), suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est de 31 500 000,00 DH/HT.

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 472 500,00 DH.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 5954/PA

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DES  
CHEMINS DE FER  
POLE PROJETS LGV –  
DIRECTION SUPPORT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
N°25T040/PLGV

Le 03/10/2025 à 9 heures (Heure locale), Il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation de la :

Travaux de mise en conformité des lignes électriques THT relevant de la Direction Transport Nord de l'ONEE impactées par le projet de ligne à grande vitesse Kénitra Marrakech

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et du site Web de l'ONCF à l'adresse [www.oncf.ma](http://www.oncf.ma), suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est de 4 933 000,00 DH/HT

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 74000,00 DH

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 5955/PA

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DES  
CHEMINS DE FER  
POLE PROJETS LGV –  
DIRECTION SUPPORT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
N°25T039/PLGV

Le 03/10/2025 à 9 heures (Heure locale), Il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation de la :

Travaux de mise en conformité des lignes électriques HT relevant de la Direction Transport Nord de l'ONEE impactées par le projet de ligne à grande vitesse Kénitra Marrakech

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et du site Web de l'ONCF à l'adresse [www.oncf.ma](http://www.oncf.ma), suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est de 24 032 000,00 DH/HT

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 360 500,00 DH

Le dépôt et le retrait des

plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 5956/PA

Royaume du Maroc  
CONSEIL NATIONAL  
DES DROITS DE  
L'HOMME  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
SUR OFFRE DE PRIX  
N°10/2025/CNDH

Le 09 Octobre 2025 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux du siège du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), sis Parcelle 22, boulevard Riad, salle de réunion 1er étage - Hay Riad -Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°10/2025/CNDH ayant pour objet :Acquisition et mise en place d'un Système d'Information intégré de gestion des Ressources Humaines (SIRH) pour le compte du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de Sept cent quatre-vingt et un mille six cent quatre-vingt dirhams TTC (781 680,00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix Mille dirhams (10 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444(23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 5957/PA



# L'Equipe : Les débuts tonitruants de Hamza Igamane avec le LOSC



**L'**attaquant international marocain Hamza Igamane signe des "débuts tonitruants", aussi bien avec son nouveau club du LOSC Lille (Ligue 1) qu'avec les Lions de l'Atlas, écrit le quotidien sportif français "L'Equipe".

Dans un article sous le titre "L'inspiration générale d'Hamza Igamane avec le Maroc face à la Zambie", la publication spécialisée souligne que l'avant-centre "aime frapper fort d'entrée", saluant sa performance, lundi soir, contre la Zambie (0-2), en qualifications africaines pour la Coupe du monde 2026, "en marquant son deuxième but

avec le Maroc d'une demi-volée lointaine du pied droit".

Contre la Zambie, et alors que le Maroc est déjà qualifié pour le Mondial 2026 au Canada, au Mexique et aux Etats-Unis, le nouvel attaquant du LOSC, aligné par Walid Regragui en soutien de Youssef En-Nesyri, a attendu la 47<sup>ème</sup> minute pour bluffer le Levy Mwanawasa Stadium de Ndola, commente le journal.

D'une demi-volée sans contrôle du pied droit depuis les 25 mètres, Igamane a trompé le gardien adverse, pas vigilant face au rebond fuyant de la tentative du numéro 21, se félicite-t-il.

Déjà auteur d'un doublé en une mi-temps pour sa première avec Lille face à Lorient le 30 août (7-1) en Ligue 1, le buteur de 22 ans s'est à nouveau distingué avec la sélection marocaine, fait observer l'auteur de l'article, rappelant qu'Igamane avait célébré sa première cape en débloquent son compte vendredi face au Niger (5-0) et en délivrant même une passe décisive pour Azzedine Ounahi.

L'attaquant international marocain vient de s'engager avec le club lillois pour les cinq prochaines saisons, jusqu'en 2030, en provenance des Glasgow Rangers.

## LDC féminine

L'équipe de l'ASF FAR dames s'est qualifiée pour la phase finale de la Ligue des champions de football, au terme des qualifications de la Zone UNAF, qui se sont tenues en Tunisie.

Le club militaire a battu lundi le club tunisien de l'ASF Soussse par 4 buts à 0, lors de la 3<sup>ème</sup> et dernière journée.

Grâce à ce succès, le 3<sup>ème</sup> en autant de rencontres, l'ASF FAR a totalisé 9 points, devant FC Massar d'Egypte (6 pts) et Afak Relizane d'Algérie (3 pts), alors que l'ASF Soussse s'est classée à la dernière place (0 pt).

Seule l'équipe classée première de ce mini-championnat se qualifie pour la phase finale du tournoi.

L'ASF FAR a remporté la 2<sup>ème</sup> édition de la Ligue des champions féminine, organisée au Maroc en 2022.

## EN U17

La sélection marocaine des moins de 17 ans de football a pris le meilleur sur son homologue ouzbèke par 4 buts à 3, mardi dans le cadre d'un tournoi amical disputé en Espagne.

Les Lionceaux de l'Atlas se sont imposés grâce à des buts signés Youssef Belahcen (3e), Ziyad Baha (17e), Mohamed Moncef (69e) et Ouassim Derdak (89e).

L'équipe du Maroc avait battu le Canada (3-0) lors de son premier match dans ce tournoi, avant de perdre (4-1) devant l'Angleterre lors de la deuxième rencontre.

Ainsi, la sélection marocaine s'est classée à la deuxième place de ce tournoi international amical avec un total de 6 points.

La participation des poulains de Nabil Baha à cette compétition s'inscrit dans le cadre de leur préparation pour la phase finale de la Coupe du monde U17 qui se tiendra en novembre prochain au Qatar.

# Mondial-2026 : Mbappé sort les Bleus du piège islandais

**K**ylian Mbappé a tiré l'équipe de France d'un mauvais pas en signant son 52<sup>e</sup> but en Bleu et une passe décisive contre l'Islande (2-1), mardi au Parc des Princes en qualifications pour le Mondial-2026.

Capitaine sobriété. Sans particulièrement briller, il a transformé un penalty juste avant la pause (45) et offert un but à Bradley Barcola (62) pour éviter une fausse note aux Bleus.

Son penalty juste avant la mi-temps a permis à son équipe de ne pas rentrer au vestiaire menée 1-0, après un but d'Andri Gudjonhson (22), qui a exploité une mauvaise passe de Michael Olise (22).

Mbappé devient seul deuxième meilleur buteur de l'histoire des Bleus. Il laisse dans le rétroviseur Thierry Henry (51 buts), qu'il venait de rejoindre vendredi, lors de la victoire contre l'Ukraine (2-0), dans un match bien plus convaincant des Tricolores comme de leur capitaine.

Il n'y a plus devant lui qu'Olivier Giroud (57 buts), mais le chasseur de record est sur la piste. Le Madrilène (92 sélections, 52 buts) a transformé le penalty obtenu par Marcus Thuram, pour une faute de Mikael Anderson. Il a été accompagné dans sa course d'élan par les "Kylian ! Kylian !" de son ancien jardin, le Parc des Princes.

Il s'agit du 11<sup>e</sup> penalty réussi en Bleu par le

Bondinois, qui en a manqué deux. Il a aussi réussi trois tirs au but sur quatre en sélection.

Onzième penalty en Bleu (Inter Titre) Il avait justement transformé le tout premier penalty de sa carrière internationale contre l'Islande, le 11 octobre 2018 (2-2) dans un match amical au Roudourou de Guingamp.

Cette fois-là Mbappé avait sauvé les Bleus d'une embarrassante défaite contre les "Strákarinn okkar" ("Nos garçons", en islandais). Ils étaient menés 2-0 à la 86<sup>e</sup> minute, il avait provoqué un but contre son camp d'Holmar Eyjolfsson et donc transformé un penalty.

Mardi au Parc des Princes, Mbappé s'est aussi montré altruiste pour servir Barcola sur un contre amorcé par une très bonne passe longue d'Aurélien Tchouameni.

Après l'exclusion de son partenaire au Real pour un tacle sur Jon Thorsteinsson (68), le capitaine est venu discuter réorganisation tactique sur la ligne de touche avec Didier Deschamps.

"Kylian est bien dans sa tête, il a des jambes, il fait beaucoup d'efforts, a souligné le sélectionneur Didier Deschamps au micro de TF1. Il est efficace, c'est un très bon leader. Il a la liberté, il peut décrocher, il a une bonne entente avec Michael Olise.

A dix contre onze, pour préserver les six points sur six engrangés sur la route de la Coupe



du monde, il est resté isolé en pointe pour jouer les contres, sans réussite malgré ses nombreuses courses.

Tout n'a pas été parfait pour autant dans son match, commencé par une frappe en pivot toute molle qui l'a mis en colère contre lui-même (2).

Le champion du monde 2018 a gaspillé d'autres cartouches, tirant sur le gardien Elias Olafsson (28) ou frappant au-dessus (73) une balle de K.-O.

En filou, il avait tenté de marquer sur un coup franc avant le coup sifflet de l'arbitre An-

tonio Nobre (35). Mbappé a levé les bras, le stade a crié, mais le directeur de jeu ne s'en est pas laissé conter.

Mbappé n'a pas non plus réussi tous ses gestes, à l'image d'une passe trop longue, cette fois, pour Barcola (56).

Déjà à Wroclaw (Pologne) contre l'Ukraine, il y avait eu un déchet inhabituel dans son jeu, mais cette fois aussi il avait marqué.

Contre l'Islande, ce n'était pas non plus un très grand match de Mbappé en sélection, mais le capitaine a assuré l'essentiel.

# L'OCS ambitionne de consolider sa place parmi l'élite de la Botola et représenter dignement le Maroc sur la scène africaine



L'Olympique club de Safi (OCS) aborde la saison 2025-2026 avec l'ambition de consolider sa place parmi l'élite de la "Botola Pro D1 Inwi", mais surtout représenter dignement le Royaume sur la scène continentale.

Fort de son récent sacre en Coupe du Trône et de sa première qualification pour une compétition continentale, le club nourrit des ambitions claires de remporter des titres et de former une équipe capable de répondre aux ambitions de son large public, tout en poursuivant les succès sur les plans sportif, administratif et financier.

La prochaine saison sportive s'annonce ainsi comme un tournant décisif dans l'histoire du club de la cité de l'Océan, porteuse de grands défis et d'immenses ambitions.

Porté par le soutien indéfectible de son large public et une vision désormais claire, l'OCS entre dans une nouvelle ère.

L'équipe participera pour la première fois de son histoire à une compétition de la Confédération africaine de football (CAF), ce qui

constitue un grand défi que le club aspire relever avec toute la confiance en ses capacités.

"Le niveau d'ambition est désormais élevé d'autant plus que le club jouera sur trois fronts", a souligné, dans ce sens, le président du club, Mohamed El Hidaoui, dans une déclaration à la MAP.

Le club a opté pour la continuité en confirmant le cadre technique national Amine El Karma à son poste, pour sa parfaite connaissance de l'effectif, de la culture du club et de son projet sportif cohérent, qui sont considérés comme les fondements essentiels pour consolider les acquis et viser plus haut.

"Notre projet se poursuit avec M. El Karma pour une autre saison. Nous souhaitons que notre parcours dans la Coupe de la CAF soit couronné de succès et que le Maroc soit dignement représenté", a relevé M. Hidaoui, indiquant que l'OCS jouera pour remporter d'autres titres afin de répondre aux ambitions de ses supporters.

Pour ce faire, l'équipe a entamé sa préparation assez tôt par un stage à Ziaïda (province

de Benslimane) d'une durée de 25 jours, au cours duquel les poulains d'El Karma ont disputé trois matchs amicaux.

La préparation estivale a été calibrée pour hisser les joueurs à un niveau physique et tactique optimal. L'accent a été mis sur l'assimilation parfaite des principes de jeu de M. El Karma et sur la construction d'une cohésion d'équipe solide.

Les matches amicaux ont servi de test pour affiner les automatismes et confronter l'équipe à différents styles de jeu.

L'équipe a aussi effectué un autre stage à Marrakech, d'une durée de 6 jours, durant lequel plusieurs matchs de préparation ont été joués.

Consécutif des exigences d'un calendrier chargé entre le championnat national, la Coupe du Trône et la Coupe de la CAF, l'OCS a mené un mercato stratégique et ambitieux.

Le management a ciblé des profils spécifiques pour renforcer la profondeur de l'effectif et apporter de l'expérience.

Des recrues de qualité, tant domestiques que venues d'autres ligues africaines, ont été intégrées pour compléter un groupe déjà talentueux et relever le défi de cette saison sportive exceptionnelle pour le club.

Ainsi, 15 nouveaux joueurs ont été recrutés pour consolider l'effectif en prévision du nombre élevé de matchs.

L'équipe a comblé les lacunes dans la composition et l'a renforcée avec des éléments expérimentés, capables d'apporter de la valeur ajoutée.

En parallèle, le club travaille également pour structurer son centre de formation, moderniser ses infrastructures et renforcer son ancrage dans la ville de Safi. L'objectif final est de bâtir un club compétitif et capable de briller sur tous les fronts année après année.

Le club a procédé récemment, à la signature d'un partenariat avec une plateforme, leader dans le domaine de la billetterie électronique et du marketing sportif.

Dans le cadre de ce partenariat, le public

du club pourra acquérir des billets numériques et des cartes d'abonnement en toute simplicité et sécurité et acheter les produits officiels de l'équipe via une plateforme moderne et fiable.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie du club visant à se rapprocher de ses supporters et à augmenter ses revenus grâce à des solutions numériques modernes.

## Fiche technique

- Nom de l'équipe : Olympique Club de Safi (OCS)
- Date de fondation : 1921 sous le nom de l'Union Sportive de Safi
- 1986 : le club est renommé Olympique Club de Safi
- Couleurs du club : Bleu et rouge
- Stade : Al Massira (6.000 places)
- Président du club : Mohamed El Hidaoui
- Entraîneur : Amine El Karma
- Principales recrues pour la saison 2025-2026 :
  - Hamza Hamiani (gardien de but), Anas Nqaiti (attaquant), Moussa Koné (attaquant), Fred Duval Ngoma (milieu offensif), Aboubacar Sylla (défense), Marwane Elaz (milieu offensif), Anass Eddaou (allier gauche), Anouar Tarkhatt (défense), Ahmed El Houari (milieu offensif) et Mohamed Chemlal (milieu offensif).
- Renouvellement du contrat de Saâd El Morsli (attaquant) et Abderrahmane Kernane (gardien de but).
- Palmarès :
  - Vainqueur de la Coupe du Trône au titre de 2023-2024
  - Finaliste de la Coupe du Trône en 2016
  - 1/4 de finale de la Coupe arabe des clubs champions 2019-2020
  - Meilleur classement au championnat national dans l'histoire du club depuis l'indépendance : la 4ème place en 2022/2023.

# L'USYM veut réussir sa première saison dans la cour des grands

L'Union Sportive Yaacoub El Mansour (USYM) qui évoluera pour la première fois de son histoire en première division de la Botola Pro (D1), caresse le rêve de s'illustrer et de signer des résultats honorables à même de lui permettre d'asseoir sa place parmi l'élite du football marocain.

Le club, fondé en 1989, a validé le ticket d'accès à la Botola Pro D1 après un parcours exceptionnel la saison écoulée couronné par une deuxième place en D2 avec un total de 51 points, derrière le Kawkab de Marrakech (53 pts), qui a lui aussi retrouvé sa place parmi l'élite du ballon rond national.

Le club rbati a produit des matches de haute facture la saison passée qui lui ont permis de réaliser la montée en D1 et d'écrire une nouvelle page dans l'histoire du club.

Il s'agira du quatrième représentant de la capitale en Botola Pro D1 cette saison, aux côtés de l'AS FAR, du FUS de Rabat et de l'Union Touarga.

Il va sans dire que la montée de l'Union Yaacoub El Mansour en D1 sera une source de fierté pour ses supporters qui n'ont épargné aucun effort afin de soutenir le club du quartier Yaacoub El Mansour, un véritable pourvoyeur de jeunes talents pour les clubs de la capitale et ailleurs.

L'USYM mise également sur son école de football afin de former de jeunes joueurs capables d'alimenter non seulement l'équipe première mais également les autres clubs nationaux.



Le club de Yaacoub El Mansour a remporté, lors de la saison 2003-2004, le championnat du Maroc de troisième division. Il a évolué, ensuite, en deuxième division mais est vite descendu dans les divisions inférieures.

Lors de ses premiers matches en Botola Pro D1, l'USYM aura du pain sur la planche

et affrontera des adversaires de taille. Ainsi, il sera opposé à son voisin de l'AS FAR, avant d'affronter le Wydad de Casablanca, puis la Renaissance de Berkane.

La première journée de la Botola Pro D1 Inwi est programmée à partir du 12 septembre.

## Fiche technique

- Dénomination du club : Union Sportive Yaacoub El Mansour
- Date de création : 1989
- Maillot du club : blanc et bleu -- Stade : stade Yaacoub El Mansour
- Président du club : Mohamed Mehdi Bensaid -- Entraîneur : El Mehdi El Jabri
- Principales recrues: Zakaria Fati (Maghreb Fès), Zouheir Mrour (AS FAR), Hassan Doghmi (Jeunesse sportive Soualem), Mohcine Bousnan (Kawkab Marrakech), Anas Jabroun (Moghreb Tétouan).
- Principaux départs: Hicham Benzizoun, Souleiman Driouech, Issam El Yaacoubi, Mohammed El Yaacoubi, Ismail Hamiss, Ibrahim Boumalek.

## Dans l'Arctique suédois, des terres rares chères aux Samis attisent les convoitises

Le plus grand gisement de terres rares de l'Union européenne se trouve en Suède en plein territoire sami, au grand dam de ce peuple autochtone qui craint de voir sacrifié l'élevage de rennes au profit de la souveraineté économique européenne. A 910 mètres sous terre, le groupe public minier LKAB creuse, depuis la mine de minerai de fer voisine de Kiruna, un tunnel d'exploration pour évaluer le potentiel du gisement découvert début 2023. Les machines avancent chaque jour de cinq mètres.

"Nous n'avons aucune activité d'exploitation minière dans le domaine des terres rares en Europe qui représente un potentiel énorme", souligne Niklas Johansson, vice-président de LKAB, lors d'une visite.

Cependant, il existe "de nombreux défis à relever pour atteindre nos objectifs" sur ce gisement, ajoute-t-il.

"Il existe une volonté politique d'y parvenir, mais pour ce faire, il reste encore de nombreux obstacles juridiques et processus d'autorisation à surmonter, que les nouvelles règles sont censées faciliter, mais nous n'avons encore rien vu", ajoute-t-il.

Ces "nouvelles règles" évoquées par le dirigeant renvoient aux 47 "projets stratégiques" de terres rares et matériaux stra-

tégiques définis en mars par la Commission européenne, et qui doivent bénéficier d'un traitement accéléré.

Le gisement suédois de LKAB baptisé Per Geijer figure parmi les projets choisis. En théorie, la procédure d'obtention de permis pour l'extraction doit être accélérée pour s'établir à 27 mois.

Mais LKAB reste prudent et, en l'absence de nouvelles, le dirigeant estime que "il faudra peut-être compter 10 ans rien que pour obtenir le permis" puis "environ deux ans pour construire une mine".

### Menace "existentielle" pour les Sami

Cette promesse d'eldorado inquiète le peuple autochtone Sami qui vit de l'élevage traditionnel de rennes.

"Nous sommes vraiment désespérés", déplore Lars-Marcus Kuhmunen, éleveur de rennes et chef de la communauté Gabna.

"Parce que nous considérons que nous pourrions être la dernière génération samie dans cette région. Ce sera un trou noir sur la carte, là où se trouve Kiruna."

La pérennité de cet élevage est en jeu.

"La mine prévue va obstruer la seule route migratoire saisonnière restante re-



liant les pâturages d'hiver et les pâturages d'été", explique Rasmus Klockner Larsen, chercheur à l'Institut de l'environnement de Stockholm.

"Le risque est que les gens soient poussés à abandonner l'élevage et que les coutumes et les connaissances des Samis ne soient pas transmises aux nouvelles générations", poursuit le chercheur qui réalise une étude pilote sur les risques liés aux droits humains dans les projets minières sur les terres samies.

"Le projet Per Geijer en est encore à ses débuts, et de nombreux aspects sont actuellement étudiés et examinés, notamment les mesures de protection, d'adaptation et de compensation à prendre pour répondre aux besoins de l'élevage de rennes", répond Pia Lindström, directrice de LKAB pour le développement durable.

"Nous pensons qu'il est possible pour nos deux industries de poursuivre leurs activités et leur développement."

### Dialogue de sourds ?

Cependant, les représentants Sami et ceux de LKAB ne parlent pas la même langue, estime Lars-Marcus Kuhmunen.

"Le dialogue porte toujours sur la minimisation des dommages pour nous. (...) Nous ne prenons pas d'argent. Nous ne voulons pas d'argent, nous voulons de la culture. Nous voulons que notre culture et l'élevage des rennes s'améliorent."

L'an dernier, l'UE a adopté une législation pour sécuriser ses approvisionnements en matières premières. L'objectif est de réduire la dépendance à la Chine pour des matières utilisées notamment dans la fabrication de batteries, d'éoliennes, ou de munitions.

Ce texte a été complété en mars par la liste de 47 "projets stratégiques" dont ce gisement nordique. Le groupe minier suédois contrôlé par l'Etat entend aller de l'avant et profiter de ses capacités à extraire du minerai de fer à Kiruna depuis 1890 pour rentabiliser la production de terres rares et de phosphate.

Car bien que les terres rares ne soient pas rares sur terre, 92% de leur production raffinée est réalisée en Chine alors que le pays n'est responsable que de 60% de leur extraction, selon l'Agence internationale de l'énergie.

## Recette

### Gratin Extra de légumes



#### Ingrédients :

- 1 grosse carotte
- 200 g de petits pois
- 200 g de poivron jaune
- 200 g de chou fleur
- 100 g de Chapelure Extra TIPIAK
- 50 cl de crème fraîche
- 5 cl d'huile d'olive
- 2 œufs
- 1 botte de ciboulette
- 30g de beurre
- 1 cuillère à café de ras-el-hanout

#### Préparation :

- Épluchez la carotte et coupez-la en rondelles.
- Coupez le poivron en deux, épépinez-le et coupez-le en 2.
- Lavez le chou fleur et coupez-le en petits bouquets.
- Faites blanchir les légumes pen-

dant 20 minutes dans de l'eau bouillante salée.

- Mettez votre four à préchauffer à 180°C.

- Pendant la cuisson des légumes, préparez l'appareil : mélangez la crème fraîche, les œufs, l'huile d'olive, la ciboulette hachée et un peu de sel.

- Une fois cuits, mettez les légumes dans un plat à gratin et versez l'appareil dessus.

- Mélangez le ras-el-hanout à la Chapelure Extra TIPIAK puis saupoudrez sur le dessus de votre gratin.

- Déposez ensuite des petits dés de beurre sur l'ensemble de la chapelure de façon homogène.

- Enfourez et laissez cuire pendant environ 20 minutes au four à 180°C.

## Des astronomes observent un phénomène violent et inexpliqué dans l'Univers

Des astronomes ont détecté pendant une journée une succession de sursauts gamma - les explosions les plus puissantes de l'Univers - provenant d'une même source, un phénomène jamais observé et qu'aucun scénario ne permet d'expliquer, selon un communiqué de l'ESO mardi.

Les sursauts gamma (GRB) sont des bouffées de rayonnement de haute énergie qui se produisent lors d'événements particulièrement violents comme la mort d'étoiles massives dans de puissantes explosions ou leur destruction par des trous noirs.

Ils durent généralement de quelques millisecondes à quelques minutes, un laps de temps pendant lequel ils peuvent libérer une énergie équivalente à plusieurs milliards de milliards de soleils.

En théorie, les sursauts gamma "ne se répètent jamais car l'événement qui les produit est dévastateur", explique dans un communiqué de l'Observatoire austral européen (ESO) Antonio Martín-Carrillo, astronome à l'University College de Dublin (Irlande).

Ce qui rend le signal capté cet été par la communauté scientifique "différent de tous ceux observés au cours des 50 dernières années", poursuit M. Martín-Carrillo, co-auteur d'une étude sur le sujet publiée dans The Astrophysical Journal Letters.

L'alerte initiale a été donnée le 2 juillet par le télescope spatial Fermi de la Nasa. Qui a détecté non pas un, mais trois sursauts provenant d'une même

source en l'espace de quelques heures.

Les scientifiques ont ensuite découvert que cette source avait été active presque un jour plus tôt, d'après les données recueillies par Einstein Probe, un télescope spatial à rayons X opéré par la Chine en collaboration avec l'Agence spatiale européenne (ESA) et l'Institut Max Planck pour la physique extraterrestre.

Le signal a donc duré "100 à 1.000 fois" plus longtemps que la plupart des sursauts gamma, souligne Andrew Levan, astronome à l'Université Radboud (Pays-Bas) et co-auteur de l'étude.

Les astronomes ont d'abord pensé que le GRB avait été produit au sein de la Voie lactée.

Mais les observations menées grâce

au Very large telescope (VLT) de l'ESO dans le désert d'Atacama au Chili ont apporté des preuves que la source pourrait provenir d'une autre galaxie, une hypothèse confirmée par le télescope spatial Hubble. La galaxie hôte pourrait se trouver à quelques milliards d'années-lumière, ce qui signifie que l'événement a été d'une puissance considérable.

La nature de l'événement à l'origine du signal reste inconnue. Un scénario possible serait l'effondrement très atypique d'une étoile très massive.

Une autre hypothèse serait qu'une étoile inhabituelle ait été détruite par un trou noir encore plus inhabituel, à savoir une naine blanche et un trou noir de taille intermédiaire.

